

CHAPITRE SIXIÈME.

PLANCHE SIXIÈME. — LE BON SAMARITAIN.

ARTICLE PREMIER.

LA PARABOLE ET SON EXPLICATION.

106. « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho; et il donna dans une bande de brigands qui le dépouillèrent entièrement, et couvert de blessures le laissèrent pour mort.

« Or il arriva qu'un prêtre descendait par la même route; il vit cet homme, et continua son chemin.

« Autant en fit un lévite qui, se trouvant près de là, l'aperçut, et passa outre.

« Mais un Samaritain qu'un voyage conduisait par là, fut ému de compassion en le voyant.

« Il s'approcha donc, banda ses plaies en y répandant l'huile et le vin; et, le plaçant sur sa monture, il le conduisit à l'hôtellerie, où il prit soin de lui.

« Puis, le lendemain, présentant deux pièces d'argent à l'hôtelier, il lui dit : Prends soin de cet homme; et tout l'excédant de la dépense, je te le rembourserai à mon retour(1). »

C'est encore ici, comme pour la parabole de l'Enfant prodigue, une de ces touchantes particularités dont nous sommes redevables à saint Luc, et qui donnent à cet évangéliste un caractère tout spécial(2) dans le Nouveau Testament. Nouvelle application de la figure symbolique qui le distingue, il semble qu'il ait reçu en partage le soin de nous montrer surtout le Fils de Dieu sous l'aspect de victime, et de nous faire pénétrer plus avant dans le secret de ce cœur divin qui, étant *venu apporter le feu sur la terre, ne demandait qu'à la voir s'embraser*(3).

Le sens et le but le plus apparent de cette narration, prise dans tout le contexte de l'Évangéliste(4), est évidemment d'apprendre aux Juifs que la loi de charité va recevoir une extension bien différente de l'étroite interprétation donnée par les Pharisiens. Le Samaritain, cet objet d'antipathie profonde pour le peuple de Dieu(5), est ici montré comme vrai modèle, parce qu'il a été plus fidèle au commandement d'aimer nos frères. Le prêtre même et le lévite ont mal entendu la loi, ou n'en ont pris nul souci dans la pratique. Mais peu importe la différence de langage ou d'origine : Dieu appelle tous les hommes, et les *vrais adorateurs seront désormais ceux dont le cœur sera droit et sincère*(6); la loi d'amour, voilà

(1) Luc. X, 30—35. « Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho; et incidit in latrones qui etiam despoliaverunt eum, et plagis impositis abierunt semivivo (ἐμὲν ἔσαν καὶ πληγῶν) relicto.

« Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via, et viso illo praterivit. Similiter et levita, quum esset secus locum, et videret eum, pertransiit.

« Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum; et videns eum, misericordia motus est. Et appropians, alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum; et imponens illum in iumentum suum, duxit in stabulum et curam ejus egit. Et altera die protulit duos denarios et dedit stabulario; et ait: Curam illius habe, et quodcumque supererogaveris, ego quum rediero reddam tibi. Etc. »

(2) En examinant les principaux récits propres à l'Évangile de saint Luc, il est difficile de ne pas y reconnaître une sorte de mission spéciale pour mettre en saillie les traits les plus touchants du divin Maître. C'est lui qui nous a conservé les détails circonstanciés du mystère de l'Incarnation et de la sainte enfance de l'Homme-Dieu (Luc I—II). On voit, dès ces premières lignes, que les vieilles traditions n'étaient pas si mal avisées en lui attribuant le portrait de la mère de Dieu.

C'est lui encore qui nous fait apercevoir plus nettement, soit dans les paroles, soit dans les actions de Jésus-Christ, la substitution prochaine des Gentils à l'ancien peuple (V, 24—30; XIII, 5—10; XVI, 27—31; XI, 42—52; X, 25—37), et le salut plus abondamment ouvert à toute l'humanité.

Il a pris soin de recueillir les miracles les plus propres à montrer la bonté compatissante du Sauveur (VIII, 11—15; XIII, 11—16; XIV, 1—6; XXIII, 27—32), et les enseignements où sa tendresse reluit le plus (VI, 27, 28; X, 27—37; XIII, 1—4; XV, 8—32; XVI, 1—8; XXII, 43, 44).

Il nous ouvre le sanctuaire de ce cœur doux et humble (VI, 24—26; XXIII, 8—12; XIV, 7—11; XVII, 9—14; XVI, 19—26; XIV, 7—15; IV, 17—19; XXIV, 13—35; XXIII, 19—43) et les trésors de cette miséricorde inépuisable qui ne veut point la mort du pécheur, mais plutôt son retour à la vie par le repentir (XII, 16—21; XVI, 9; XIX, 1—10; XVIII, 1—6, 9—14; XI, 5, 6; X, 38—43).

(3) Luc. XII, 49.

(4) Luc. X, 25—37.

(5) Joann. IV, 9; VIII, 48. Etc.

(6) Joann. IV, 23, 24.

la loi nouvelle qui va être promulguée pour le monde entier, où la religion n'admettra plus de différence entre le Grec, le Juif, le Scythe et le Barbare(1).

Mais si l'on fait réflexion que cette qualification odieuse de *Samaritain* était donnée à Notre-Seigneur par les docteurs de Jérusalem, on verra que, parlant à un docteur qui l'épie dans ses réponses, Jésus-Christ a bien pu se proposer quelque intention formelle de faire apprécier publiquement son ministère par ce questionneur de mauvaise foi, en l'obligeant à déclarer lui-même que le *Samaritain* est cette fois le meilleur maître.

107. Voilà tout ce que nos esprits difficiles sauraient lire dans ce texte si touchant d'ailleurs. Mais comment le moyen âge introduit-il à ce propos la création du monde, le paradis terrestre, le buisson ardent, le veau d'or, le Calvaire, etc., etc.? Le vitrail de Bourges, péniblement ordonné, et chargé de développements qui s'équilibrent mal, pourrait accroître encore l'embarras du spectateur. Ni l'esprit, ni l'œil ne trouvent aisément les points de repère dans cette juxtaposition de cercles et de demi-cercles qui se touchent sans se grouper sensiblement. C'est à la cathédrale de Sens qu'il faut chercher le groupement véritable et les traits saillants de cette composition mystérieuse; car la préférence que j'ai plusieurs fois exprimée pour l'œuvre des verriers de Bourges est si peu le résultat d'un parti pris, que je ne balance pas à m'en écarter dans cette occasion. Le *Samaritain* de Sens (*Étude XX*, fig. B) me paraît être un chef-d'œuvre entre des chefs-d'œuvre, c'est-à-dire que je le tiens pour un des plus admirables vitraux d'une cathédrale, où presque tous sont merveilleux, au moins par quelque endroit. Je ne parle pas de l'ornementation, parce qu'à Sens elle est ordinairement du plus grand style(2) qui se puisse rencontrer (j'ai presque dit imaginer); mais l'habileté du dessin dans l'exécution des figures semble y atteindre la perfection de la statuaire contemporaine, et le tracé ferme du fenêtrage y accuse nettement chacun des médaillons, tout en les assemblant par séries très-distinctes. La variété des formes y sert la pensée, tout en attachant le regard : dans chaque groupe, le carré central est affecté à la parabole qui forme ainsi la tige sensible du vitrail sans se détacher avec trop de sécheresse; et autour de ce noyau constant, les quatre cercles qui le flanquent sont réservés pour les développements où s'épanouit le mysticisme. C'est ainsi que dans notre verrière de la *Nouvelle-Alliance* les circonstances les plus solennelles du mystère de la Rédemption se présentaient appuyées sur les *types* historiques qui en avaient prophétisé la portée immense.

A Bourges, quoique l'ornementation du *Samaritain* ne manque pas de noblesse, et que ce soit le beau côté du vitrail, elle est loin de l'ampleur fière et simple qui se déploie si naturellement dans la verrière de Sens. Mais les figures sont certainement l'ouvrage d'une main peu exercée. Si certains traits dans la composition des tableaux font soupçonner quelques conseils habiles ou des cartons bien conçus, l'artiste évidemment est trop faible pour l'exécution, et semble faire son apprentissage aux dépens d'une matière qui méritait d'être confiée à un maître-homme. L'agencement disgracieux et presque indécis des médaillons empêche d'en saisir les groupes réels sans quelque tâtonnement. Il nous faut donc partir du vitrail de Sens pour bien entendre le nôtre.

Voici quelles sont (de haut en bas) les trois sections du *Samaritain* de Sens. 1° Le voyageur assailli par les brigands, et sur les faces latérales : Adam et Ève placés dans le paradis terrestre, leur désobéissance, leur condamnation et leur expulsion. — 2° L'insouciance du prêtre et du lévite, et dans les compartiments qui entourent celui-ci : le buisson ardent, Moïse devant Pharaon, le serpent d'airain, le veau d'or. — 3° La charité du *Samaritain* et la Passion de Notre-Seigneur.

108. A ces tableaux du XIII^e siècle, cherchons une interprétation du même âge. Voici, en substance, le commentaire que l'*Hortus deliciarum*(3) joint à la représentation de cette parabole; la pensée du

(1) Col. III, 9—15.

(2) Voyez Grisailles F, *Étude XI*, Mosaiques, etc. L.

(3) F. 109. Ce commentaire est annoncé comme emprunté au *Speculum Ecclesie*, sorte de poème (spontané, si l'on veut) à rythme flottant, communément partagé en couplets ou en tercets, que je crois devoir faire ressortir, même à l'œil, quoique le manuscrit qui me fournit ce fragment le transcrive comme de la simple prose.

Je pense avoir ailleurs l'occasion de faire voir quelle a été l'origine, ou du moins combien grande a été l'influence de cette forme de poésie, qui fut très en faveur aux XI^e et XII^e siècles.

« ... Homo quippe ab Jerusalem in Jericho descendit
Dum primus parens de gaudiis paradisi ad defectum mortis venit;

Jericho, quod luna sonat,
Defectum nostre mortalitatis signat.

« Qui in latrones incidit,
Quia exulem profinus turba demonum circumdedit;
Qui et eum despoliaverunt,
Quia non solum deliciis paradisi, sed et veste immortalitatis denudaverunt;
Semicivium reliquerunt,
Quia in anima mortuum, in corpore vero miseria circumdatum dimiserunt.

« Per eandem viam sacerdos descendit,
Dum patriarcharum ordo per iter mortalitatis tetendit,
Qui vulneratum pertransiit,
Quia generi humano opem ferre non valuit.

xii^e siècle est donc déposée officiellement dans le manuscrit d'Hohenbourg, de manière à rendre toute contestation impossible. Ce voyageur, ce n'est point un individu seulement, c'est l'homme même; c'est le genre humain s'écarter follement de sa patrie dès l'origine, et ne rencontrant hors du séjour où Dieu l'avait abrité, qu'ennemis acharnés à sa perte, ou amis non-seulement impuissants, mais insensibles. Il faut que Dieu, dont il avait fui la société, vienne lui-même l'arracher à tant de douleurs; prenne soin de sa guérison, comme il avait cherché à lui épargner la chute; et, soit à ses propres dépens, soit par la main de ses serviteurs, le réintègre dans le bonheur perdu.

Voilà, sommairement, ce que l'*Hortus deliciarum* nous fournit très à propos, et presque sans frais. Il ne faut pas toutefois nous laisser aveugler par une reconnaissance excessive envers l'abbesse Herrade, qui nous transmet ce document authentique avec un caractère tout particulier d'évidence. Les manuscrits, même inédits, méritent assurément beaucoup de respect; mais que de choses on trouverait sans eux avec tout autant de certitude et beaucoup moins de fatigue, si l'on prenait la peine de lire les imprimés! Car combien de fois n'arrive-t-il pas que l'on va chercher la science au loin, comme une conquête ardue et mystérieuse, faute d'avoir pris un instant pour jeter tranquillement les yeux autour de soi! en sorte qu'on produit à grand fracas et comme des *dépouilles opimes*, aux yeux d'un certain public ébahi et transporté d'admiration pour la grandeur de la trouvaille, ce dont tous les hommes tranquilles, mais sérieux, étaient en possession sans bruit, de temps immémorial. Ce ridicule, qui n'est pas extrêmement rare de nos jours, où les découvertes sont presque quotidiennes, parce que les esprits appliqués sont en petit nombre, ce serait l'encourir, nous aussi, que de paraître battre des mains pour avoir rencontré ce texte près des miniatures qui retracent la narration de saint Luc. Pour nous tenir dans le vrai, il convient de dire sans détour que cela se rencontre partout à l'époque qui nous occupe (1). Et même, dût la singularité du fait perdre beaucoup de sa magie, avouons tout

« *Levita quoque idem iter carpebat,*
Quia ordo prophetalis (?) etiam per callem mortis tendebat;
Quia sauciatum preterierat,
Quia perditio homini adiutorium ferre non potuit
Dum se quoque peccatis vulneratum ingemuit.

« *A Samaritano autem semivivus curatur:*
Quia homo seductus, per Christum sanatur.
Samarita est civitas... quorum consortia Iudei in tantum exhorruerunt,
Quod illos participio eorum addixerunt
Quibus maledicere voluerunt;
Unde et Dominum maledicendo, Samaritanum vocaverunt.

« *Hic iter fecit,*
Dum de caelis in hunc mundum venit;
Platorem vidit plagatum,
Quia hominem conspexit peccatis et miseriis circumdatum;
Super eo misericordia movetur
Quia omnes dolores pro eo experitur.

« *Et appropians, vulnera ejus alligavit:*
Dum, vitam aeternam nuncians, a peccatis cessare predicavit;
Pinum et oleum infudit
Dum poenitentiam et veniam docuit.
Per vinum quippe putredo purgatur,
Per oleum fota curantur.

« *In jumentum posuit,*
Dum peccata nostra in corpore suo super lignum crucis pertulit (1 Petr. II, 24);
In stabulum duxit,
Dum eum supernae Ecclesiae conjunxit.
Stabulum, in quo animalia in nocte congregantur,
Est Ecclesia praesens in qua justi in caligine hujus mundi stabulantur;
Donec aspiant dies aeternitatis
Et inclinentur umbrae mortalitatis (Cantic. II, 17).

« *Altera die protulit duos denarios:*
Una dies erat mortis, altera vitae.
Dies mortis erat ab Adam, in quo omnes moriuntur;
Dies vitae inchoavit a Christo, in quo omnes justificabuntur.
Ante Christi resurrectionem, omnes ad mortem tendebant;
Per suam resurrectionem omnes fideles ad vitam surgebant.

« *Altera ergo die duos denarios protulit,*
Dum, post resurrectionem suam, duo testamenta per duo precepta
charitatis impleri docuit.
Stabulario duos denarios dedit,
Dum ordini doctorum leges vitae docendas commisit.

« *Si quid ipsi supererogaverint, ille reddet quam redierit:*
Quia si bona quae populis predicant,
Operibus exemplificant;
Quum verus Samaritanus ad judicium redierit,
Et olim saucium,
Tunc autem sanatum,
De stabulo in coeleste palatium induerit;
Sollicitis curatoribus sempiterna pecunia recompensabitur.

J'avoue que, malgré le titre donné à ce morceau dans l'*Hortus deliciarum*, j'ai peine à y reconnaître la manière du *Speculum Ecclesiae*, où la coupe par tercets est ordinairement fort prononcée et très-constante. D'autres indices encore me feraient soupçonner une main différente; mais ce qui importe actuellement, c'est que ce texte nous donne, avec notre parabole, l'opinion irrécusable du xii^e siècle sur son application à l'histoire de l'humanité. C'est caractériser par un seul trait l'atmosphère qu'avaient respirée nos artistes de Sens, de Bourges, de Chartres, de Rouen, de Lyon, etc.

(1) Voici une instruction pastorale d'un évêque de Parme au xi^e siècle. Nous y retrouvons, dans l'exposition de la fête de Pâques, ce mysticisme ample et aisé joint à une forme poétique harmonieuse et pleine de pompe : majestueux accord de grandes vues et d'un langage lyrique sans apprêt, qui justifie singulièrement le beau nom de *vates*, donné souvent encore aux évêques par cette époque trop peu étudiée, même au point de vue littéraire. J'étends à dessein ma citation, pour que l'on comprenne combien c'a été une fâcheuse pensée de vouloir remettre à neuf dans la liturgie ce que l'on tenait de ces âges solennels, si merveilleusement *inspirés* en tout ce qui tenait au service divin. Quant à la coupe de cette espèce de vers, que j'ai voulu rendre sensible dans la disposition du texte, si quelqu'un trouve qu'on pourrait, à ce compte, marquer des vers dans une quantité de pièces où l'on n'a cherché rien de pareil jusqu'à présent, je ne le nierai pas; j'accorderais même, au besoin, que les auteurs peuvent n'y avoir point songé. Mais je ne me croirai pas délogé pour cela, seulement j'ai autre chose à faire ici que de défendre cette position : je me contente de m'y établir. Cependant, pour ne point paraître trop hasardé dans mon assertion, j'invoquerai l'appui d'Hervé de Déols (xi^e siècle), parlant de la Cène attribuée à saint Cyprien. Voici comme il qualifie le genre de cette singulière composition, dans le prologue de son commentaire : « Tetigit (*Cyprianus*) brevibus versiculis, non metricis, gesta singulorum; sociando fere semper duas sententias similes. » Or, je pense pouvoir affirmer que

pour lui : l'innocence ne se retrouve point; mais, près de là, une autre semble l'inviter au retour, en ouvrant ses deux vantaux comme deux bras qui s'étendent pour accueillir la repentance et la prémunir contre le désespoir. Là, pourtant, point de seuil, les abords en seront pénibles; mais la croix domine cette entrée, c'est assez dire qu'une vertu divine viendra en aide à la réintégration, et qu'un médiateur surhumain prendra sur lui les peines et les douleurs du retour.

Au second pas de cet exil volontaire, des malfaiteurs se précipitent sur le présomptueux, pour se partager ses dépouilles (1); puis, non contents de lui avoir tout enlevé, ils le maltraitent avec fureur.

Autour de ces deux dernières scènes, qui à Sens n'en font qu'une, on voit le séjour de délices où Dieu avait placé nos premiers parents. Après leur avoir préparé ce monde ainsi qu'un palais, il les forme lui-même de sa main, et non plus seulement par une simple parole comme les astres et tout le reste des créatures; mais il leur donne des lois pour sanctifier leur bonheur par l'obéissance. L'ennemi des hommes trouble cette paix : il suggère au plus faible ce désir inquiet d'un progrès vague qui a tant de prise sur les esprits sans consistance; et là où l'esprit est plus ferme, il pénètre par la condescendance du cœur. C'est, en même temps, et la source et l'histoire de toutes nos misères : séductions de l'orgueil pour les esprits étroits, pièges d'une perfide tendresse pour les intelligences éclairées et en apparence plus fortes. Chacun méconnaît sa force véritable, et se laisse entamer par l'endroit faible qu'il laisse à découvert; chacun prend pour conseil le penchant qu'il devait précisément dominer, et méconnaît l'importance des qualités propres qui lui ont été données pour guide. La première femme ferme l'oreille à cette droiture de sentiment qui supplée dans la conscience délicate à la supériorité de raison; le premier homme ne consulte point cette assurance mâle d'une obéissance bien fondée, cette appréciation juste et ferme des motifs de soumission. En un mot, Ève fait l'esprit fort, Adam oublie sa noblesse, et cède à la crainte de mécontenter celle dont il devait redresser et soutenir la faiblesse; par ce renversement des rôles, la victoire est à Satan. A ce premier moment, comme presque toujours depuis, la révolte est un désordre où tout ne se consomme que par la désertion fatale de celui qui préfère son intérêt du moment à l'intérêt de l'ordre qu'il avait charge de maintenir; calcul qui ne manque guère de perdre tout, à commencer même par cet intérêt personnel à quoi on prétendait sacrifier l'autre. Aussi, dès cette entrée du mal sur la terre, voici renversée sur-le-champ cette bonne intelligence qu'Adam prétendait sauver aux dépens du service de Dieu. Cette tendresse qu'on avait mise au-dessus des décrets divins, ne tient pas contre un reproche même indirect du Seigneur; on n'y voit plus qu'une séduction perfide dont on fait justice pour se laver, et cet aveugle amour se tourne en amertume (2).

Mais la faute amène la honte et la douleur : plus d'innocence, plus d'empire sur la nature, plus de séjour de délices (3). C'était là ce qu'avait prétendu l'ennemi des hommes : c'est ainsi que de la vision de Dieu il l'attirait vers la région où tout n'est plus qu'en déclin; il a dépouillé l'humanité des glorieuses prérogatives qu'elle avait reçues dans le principe, et que de blessures n'ajoutera-t-il pas à cette première plaie, livrés que nous sommes à sa discrétion par notre chute volontaire!

Dans cet état de dénûment et de souffrances, quelle ressource l'homme invoquera-t-il? Les conseils ne lui sont rien, c'est la force qui lui manque; et nul ne lui porte cet unique secours dont il ait besoin, bien que le Prêtre et le Lévi ne lui épargnent point les rudes avis et les remontrances poignantes.

Aussi bien, que peuvent-ils, ces ministres de la Loi, eux qui n'ont pas su trouver pour eux-mêmes dans leur enseignement la force d'être constamment fidèles! Ce peuple, dépositaire des commandements divins, et donné comme modèle au monde, n'a-t-il pas poussé à bout la bonté de son propre législateur? et embrassé l'idolâtrie des nations, lui qui devait enseigner aux autres hommes le culte du vrai

(1) Le faux saint Basile le Grand (*L. cit.*) insiste, on ne sait pourquoi, et malgré tous les textes grecs de l'Évangile, sur l'antériorité des blessures. Mais, sans remonter si loin, il paraît plus simple et plus conforme aux peintures elles-mêmes, d'interpréter à Bourges la priorité des blessures par un changement de panneaux dû aux *habilleurs* modernes de la verrière. L'accoutrement du pauvre voyageur, quand il est chargé de coups par les brigands, montre à n'en point douter, que la scène de la spoliation devait précéder celle-là dans l'exécution et dans la pose primitive.

(2) Bernard, *in fest. omn. ss. serm.* 1 (t. I, 1928) « . . . Ada

crudelitatem hæc sententia tangit, qui videbatur prius uxoris amore peccasse. O perversitas! Poenam pro ea suscipere refugis, et culpam admittere non recusasti! Quo modo, prohi dolor! omnia confudisti, perniciosè misericors ubi severus esse debueras, et perniciosius crudelis ubi misericordiam impendere oportebat! Nam delinquere propter illam nullo modo, satisfacere vero pro ea libenti animo debuisti. Etc. » A Bourges on reconnaît ce trait dans l'un des médaillons supérieurs du troisième groupe.

(3) Voyez dans la verrière de Bourges les deux médaillons inférieurs du troisième groupe.

Dieu! Que dis-je? C'est même son premier pontife qui a donné les mains au sacrilège; institué par le Seigneur, et revêtu par lui de l'éphod, Aaron fournit à Israël, près du Sinaï, de quoi rivaliser avec l'aveugle superstition de l'Égyptien (1).

Enfin, c'est celui dont le secours était le moins attendu, qui vient remédier à cette détresse (2). Ce Samaritain, ce maudit, celui-là même qui était l'offensé, et que nul n'appelait à son aide, c'est lui qui seul s'est montré vraiment attendri, et qui à la compassion a joint la puissance. Il a relevé cet homme que rien n'avait soulevé complètement depuis sa chute; il a payé de son propre sang la guérison de ces profondes blessures qui semblaient défier tous les remèdes; il veut récompenser les soins qui auront été donnés à ce malade, comme si lui-même, le Fils de Dieu, en avait été l'objet.

110. On a pu reconnaître dans cette analyse de nos peintures quel était le partage du vitrail de Bourges. Cinq bandes, marquées par les barres lattières qui coupent les demi-cercles latéraux, forment autant de sections composées communément d'un cercle central (consacré à la parabole), et de quatre quarts de cercle (occupés par les applications mystiques) qui le flanquent.

En bas, où la distribution habituelle se modifie, comme pour faire ressortir le dénouement, l'on a élargi le cercle central, afin d'en donner une partie à la signature des tisserands ou drapiers.

Je n'oserais pas me prononcer sur la fonction de cette espèce d'autruche chevauchée par un enfant, qui occupe chacun des deux angles inférieurs de la bordure. Serait-ce le symbole adopté par un métier (par exemple, par des *paonniers* ou *chapeliers plumassiers*), qui auraient partagé la dépense de cette verrière? Je ne puis rien alléguer qui me convainque; et si mon lecteur est moins exigeant que moi, il me répugne de mettre sa confiance à profit pour faire passer une affirmation que je n'admettrais point dans l'ouvrage d'un autre.

Avant de m'étendre sur chacun des médaillons, je crois devoir exposer le symbolisme de plusieurs monuments, dont la pensée, tout à fait analogue à celle du Bon Samaritain, prêterait du jour à notre vitrail ou s'éclairerait de son interprétation.

ARTICLE SECOND.

DU CYCLE DES DEUX ADAM.

*« Quod vetus intulit, alter Adam tulit in cruce fixum. »
Verrière de Châlons-sur-Saône (étude XII).*

III. De graves penseurs de l'antiquité ne croyaient pas que l'état de l'humanité pût s'expliquer autrement que par une rigueur du Ciel, qui lui avait fait un destin si amer. Il leur semblait que tant de douleurs et de si humiliantes faiblesses supposaient nécessairement un Dieu qui se venge, à moins qu'on ne voulût y voir un Dieu farouche et sans entrailles. Quoi qu'il en soit du triste jugement que ces hommes supérieurs avaient porté sur notre nature, il est certain que bien des difficultés eussent disparu à leurs yeux s'ils eussent su, comme la foi nous le fait savoir, que vraiment l'homme vient coupable sur cette terre, et naît débiteur envers la justice divine (3); que vraiment l'homme

(1) Voir les deux médaillons inférieurs du quatrième groupe.

(2) Voir les deux médaillons latéraux du cinquième groupe.

(3) Augustin., *Contra Julian.*, lib. IV, cap. 12, 15 (t. X, 611, sq.; 622, sq.). « In libro tertio de Republica, Tullius hominem dicit non ut a matre, sed ut a noverca Natura editum in vitam: corpore nudo, fragili et infirmo; animo autem anxio ad molestias, humili ad timores, molli ad labores, prono ad libidines; in quo tamen inesset tamquam obrutus quidam divinus ignis ingenii et mentis... Rem vidit, causam nescivit. Latebat enim cum cur esset grave jugum super filios Adam. . . . quia sacris litteris non eruditus, ignorabat originale peccatum. — Videntur autem non frustra christianæ fidei propinquasse qui vitam istam, fallacis miserique plenissimam non opinati sunt nisi divino judicio contigisse: . . . quanto ergo te melius veritatisque vicinior de hominum generatione senserunt quos Cicero in extremis partibus Hortensii dialogi, velut ipsa rerum evidentia ductus compulsusque commoratur! Nam quum multa, quæ videmus et gemimus, de hominum

vanitate atque infelicitate dixisset; *Ex quibus humanæ, inquit, vitæ erroribus et ærumnis fit ut interdum veteres illi, sive vates, sive in sacris initiisque tradendis divinæ mentis interpretes: qui nos, ob aliqua scelera suscepta in vita superiore, pœnarum lucendarum causa natos esse dixerunt; aliquid vidisse videantur.* Nonne qui ista senserunt, multo quam tu melius grave jugum super filios Adam (Eccli. XL, 1) et Dei potentiam justitiamque viderunt? etiamsi gratiam, quæ per Mediatorem liberandis hominibus concessa est, non viderunt. »

Au contraire, cette misère de notre nature qui avait découragé les sages du paganisme, et leur avait suggéré le blasphème, elle a inspiré des hymnes de joie et les accents d'une noble fierté aux grandes âmes qui ont connu l'Évangile. Écoutez saint Léon (*serm. in Nativit. D. 4*; t. I, 79—82), dont la parole convient si bien aux pensées hautes de la foi, et au majestueux ministère de la chaire apostolique. « . . . Condemnatio enim ex uno in omnes cum peccato transiens permaneret, et letali vulnere tabefacta natura nul-

avait été placé dès le principe hors des atteintes de la mort, et qu'une puissance ennemie a seule introduit ce fléau dans nos rangs par la trahison de notre chef(1).

Pour celui qui considère une pareille croyance sans autre moyen d'appréciation que les conseils d'une raison fastueuse, jalouse de trouver en elle-même le point de départ de toute vérité, ce doit être un singulier spectacle que de voir la poésie chrétienne chercher précisément ses inspirations dans l'exposition de ce dogme. Il en est pourtant ainsi : cette foi en la chute de l'humanité, loin d'abattre les cœurs, il se trouve qu'au contraire elle les a électrisés constamment, et cela dès les premiers âges du christianisme. Pour expliquer ce phénomène, il ne faut avec la foi que du bon sens. Lorsque les apôtres vinrent répéter au monde l'histoire partout conservée, mais presque partout incomplète et défigurée, d'une époque primitive où le bonheur avait habité cette terre avec l'innocence, ils n'apportaient le découragement que pour l'orgueil. Dire à l'homme qu'il est déchu, et qu'il se flatte en vain quand il rêve une perfection dont il serait l'unique artisan, c'est une fatale nouvelle sans doute, et d'autant plus pesante qu'elle est apportée avec l'autorité d'un message divin. Mais les envoyés de

lum remedium reperiret; quia conditionem suam suis viribus mutare non posset. Primus namque homo carnis substantiam accepit e terra, et rationali spiritu per insufflationem creantis animatus est; ut, ad imaginem et similitudinem auctoris sui vivens, formam Dei bonitatis atque justitiae in splendore imitationis tamquam in speculi nitore servaret. Quam naturae suae speciosissimam dignitatem si per observantiam legis datae perseveranter excoleret, ipsam illam terreni corporis qualitatem ad coelestem gloriam mens incorrupta perduceret. Sed quia invidio deceptorum temere atque infeliciter credidit; et superbiae consiliis acquiescens, repositum honoris augmentum occupare maluit quam mereri, non solum ille homo, sed etiam universa in illo posteritas ejus audivit (Gen. III, 19): *Terra es, et in terram ibis. Qualis ergo terrenus, talis et terreni* (I Cor. XV, 49); et nemo immortalis, quia nemo coelestis.

« Ad hoc itaque peccati et mortis vinculum resolvendum, omnipotens Filius Dei, omnia implens, omnia continens, aequalis per omnia Patri et in una ex ipso et cum ipso consempiternus essentia, naturam in se suscepit humanam; et creator ac dominus omnium rerum, dignatus est unus esse mortalium. Etc., etc. » — Id., ibid., cap. I (p. 78). « Semper quidem diversis modis multisque mensuris humano generi bonitas divina consuluit, et plurima providentiae suae munera omnibus retro saeculis elementer impertit; sed in novissimis temporibus omnem abundantiam solitae benignitatis excessit, quando in Christo ipsa ad peccatores Misericordia, ipsa ad errantes Veritas, ipsa ad mortuos Vita descendit: ut Verbum illud, coeternum et coaequale Genitori, in unitatem Deitatis suae naturam nostrae humilitatis assumeret; et Deus de Deo natus, idem etiam homo de homine nasceretur. Etc. »

Aussi cette fierté chagrine, cette morgue dépitée, cette sécheresse hautaine et désespérée à la fois de la philosophie qui n'est point chrétienne, comme elle fait place dans le cœur chrétien à une humble reconnaissance, à une confusion pleine de grandeur et d'espoir, à un élan généreux d'amour et de confiance sans bornes, à un sentiment profond de la grandeur nouvelle qu'accroît la vue de l'abjection d'où nous avons été tirés! Voyez comme saint Augustin (*de Civit. D.* X, 28, 29; t. VII, 262—265) oppose la lumière de l'Évangile à l'orgueil platonicien qui prétend se suffire à soi-même. « Haec est Gratia quae sanat infirmos: non superbe jactantes falsam beatitudinem suam, sed humiliter potius veram misericordiam confitentes. » — « O si cognovisses Dei gratiam per Jesum Christum Dominum nostrum, ipsamque ejus incarnationem qua hominis animam corpusque suscepit; summum esse exemplum gratiae videre potuisses. . . . Gratia Dei non potuit gratius commendari quam ut ipse unicus Dei Filius, in se incommutabiliter manens, indueret hominem; et spem dilectionis suae daret hominibus, homine medio, quo ad illum ab hominibus veniretur: qui tam longe erat immortalis a mortalibus, incommutabilis a commutabilibus, justus ab impiis, beatus a miseris. . . . Sed huic veritati ut possetis adquiescere, humilitate opus erat quae cervici vestrae difficillime persuaderi potest. Etc. »

Prosper. *Carm. de ingratia*, v. 456, sq. (p. 150).

« Nullam habet in vobis salvatrix Gratia sedem,
Inflato exclusa arbitrio, quod fronte superba
Ergitis, spatio ut gravius nojore ruatis. »

Cs. Pseudo-Prosp., *Carm. de Provid.*, v. 368, sqq. (p. 799). Je n'ai pas besoin d'appeler à mon aide d'autres voix en ce moment; j'aurai occasion d'en citer un bon nombre dans le courant de cet article.

(1) Sap. II, 22—24. « Nescierunt sacramenta Dei, nec judicaverunt honorem animarum sanctarum. »

« Quoniam Deus creavit hominem inextinguibilem, et ad imaginem similitudinis suae fecit illum. »

« Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum. »

Voilà ce qu'ignorait le stoïcien de Rome contemporain de saint Paul, lorsqu'il donnait au mortel (ad Lucil. *epist.* 30) cette fade consolation, si bien d'accord avec le caractère dérisoire de tant d'autres remèdes présentés par sa philosophie : « Non aliam voluit (*Natura*) legem nostram esse quam suam, etc. » Ainsi, d'une pénalité il fait une loi constitutive, confondant l'état actuel avec l'état originel. C'est un philosophe qui prétend faire de l'histoire avec sa raison, et il arrive à une contre-vérité qu'il érige gravement en principe. Cs. *Consol. ad Marciam*, passim; *Natur. Q.* VI, 32, etc. Juste-Lipse, qui avait assez étudié ce sage pour apprécier sa doctrine, le jugeait bien, lorsque, sur le lit de douleurs, il montrait le crucifix, en disant : *Voici la vraie philosophie!*

Fortunat, au vi^e siècle (Ep. ad Mummolenum, ed. cit., p. 339, sq.), dans une occasion toute semblable, proclame ce même enseignement, mais avec une vérité plus exacte et bien moins de roideur : c'est la foi qui parle au lieu de la philosophie stoïque. « Habet hoc insitum natura, *pravariatione protoplasti parentis* ad nos decursa morte *multata*, ut saepe quod vix acquiritur mox relinquatur; et serpentis inveterati dente radicem sic percussit, ut nec arbor steterit nisi in mortis stirpe fixa vivat. Misit hoc posteris hereditas parentalis ut, subjacentes morti, quaramus vivere morituri; vulnificavit cunctos infelicis arboris acquisita possessio, quae blandientibus pomis proli prius nocuit quam nutrit. Quod certe sub epuli specie mors intravit, et hoc ferali tactu laesit parentes et posteros: illos gustus, nos succus; quoniam virulenta suasionis poculum quod pater male sorbuit, in prolem transfudit, et, ut ita dictum sit, quod a fonte manavit, in rivos defluxit. Intulit hoc igitur illa mater de genere, sed noverca de crimine, infelix Eva. . . . Dum oculorum apertio promittitur, lux fugatur; et divinitate promissa, homo lapsus redit in terram. . . . Fecit illa captivitas nos prosperis exules, adversis consortes; et tantum peregrinatio gravior, quantum mors dura notior. Nascitur ab Adam vetere usque ad novum hominem vita nostra cum morte. Hinc se nec Abel exiit, nec Enoch effugit, nec Noe se subtrahit: qui diluvio mortem distulit, non mutavit. Hoc patriarcha non renuit, hanc legem Legifer non avertit, propheta sustinuit, et plus quam propheta succubuit. . . . Quis conqueratur de reliquis, quum ipse triumphator mortis, pro parte qua caro factus est, et morti subjectus est? Etc., etc. »

Ici est la vérité et la consolation; mais c'est l'Évangile qui enseigne, et non plus le sophiste.

Cs. Venant. Fortunat., *Carm. ad Chilperic. et Fredegund.* (p. 308—310) — Augustin., *de Civit. Dei*, libr. XIII, c. 15, 16 (t. VII, 335) — Theophil. Antiochen., *ad Autolye.*, libr. II, 26, 27 (Galland, II, 107, 108). — Etc.

Jésus-Christ se présentent, au contraire, comme porteurs de la *Bonne nouvelle*; c'est qu'ils ne s'arrêtent pas à cette triste déclaration : ils annoncent, avec le véritable récit de notre déchéance, la voie qui peut nous reconduire plus haut encore que nous n'avions été placés dans l'origine. L'homme trouve donc le secret de sa grandeur dans cette réprobation même de ses prétentions mensongères; il ne perd que des illusions, et acquiert en échange le secret d'une élévation bien supérieure à tout ce dont il avait bercé son avidité impatiente. Créature privilégiée, c'est pour lui qu'a été fait ce monde; mais au lieu de ces efforts qu'il lui faut aujourd'hui pour subjuguier la matière, et qui souvent trompent cruellement ses calculs, un empire plus facile lui avait été octroyé d'abord. Il n'en retient plus qu'un reste; mais une immense compensation lui est ouverte : il lui est accordé des titres sur Dieu même; et, pour cette vie que la mort entame désormais de toutes parts, une vie divine lui est offerte, qu'il peut s'approprier s'il a vraiment des désirs dignes de sa destinée.

Ne nous étonnons plus si, à cette nouvelle répandue dans l'univers, l'idiome romain, tombé en une sorte de caducité, retrouva une force assez grande pour suffire aux élans de la poésie la plus mâle. L'instrument ne seconde pas toujours l'enthousiasme, mais le poète ne s'en met point en peine, et poursuit sa course malgré les entraves d'un langage traînant et rude. Pour que le lecteur pût apprécier quelque peu ce curieux effort d'une littérature trop oubliée, nous avons pris volontiers les développements de cette doctrine dans les poètes chrétiens de ce qu'on appelle la *basse latinité*. On y reconnaîtra combien il est injuste de confondre dans ces œuvres la pensée des auteurs avec les formes grammaticales de leur siècle.

112. La création d'Adam, telle que les livres saints la présentent à notre foi, est bien propre à nous faire concevoir de notre nature des sentiments nobles et généreux, aussi éloignés du découragement que de la présomption. Mais nous serons bientôt ramenés à cet objet par les détails de notre verrière; un autre sujet doit nous occuper ici, et réclame une attention sérieuse. Le premier homme ayant tourné à notre commune perte le dépôt qui avait été fait de nos destinées entre ses mains par le souverain arbitre, nous ne saurions séparer de son souvenir ce fatal héritage de la mort qu'il nous a transmis avec la vie. La vie, il l'avait reçue de Dieu; la mort, c'est proprement ce que nous devons à notre premier père. Mais Dieu a voulu réparer son œuvre défigurée par le péché : il nous a donné un *nouvel Adam*, en qui tout doit revivre avec avantage, et la réparation a été tellement supérieure au dommage (1), que l'Église a pu bénir une faute qui avait entraîné de si heureux résultats (2). Oublie, ô homme, si tu le veux, l'honneur que Dieu te fit en façonnant de sa main ton argile; quand il l'a revêtu lui-même, il te convie à des sentiments bien autrement élevés (3). Dès lors, si tu t'aban-

(1) Rom. V, 11—21. «Gloriamur in Deo per Dominum nostrum Jesum Christum, per quem nunc reconciliationem accepimus. Propterea sicut per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors (et ita in omnes homines mors pertransiit), in quo omnes peccaverunt. . . . Regnavit mors ab Adam. . . in similitudinem prævaricationis Adæ, qui est forma futuri.

«Sed non sicut delictum, ita et donum. Si enim unius delicto multi mortui sunt, multo magis gratia Dei et donum in gratia unius hominis Jesu Christi in plures abundavit.

«Et non sicut per unum peccatum, ita et donum. Nam judicium quidem ex uno in condemnationem, gratia autem ex multis delictis in justificationem. Si enim unius delicto mors regnavit per unum, multo magis abundantiam gratiæ et donationis, et justitiæ accipientes, in vita regnabunt per unum Jesum Christum.

«Igitur sicut per unius delictum in omnes homines in condemnationem, sic et per unius justitiam in omnes homines in justificationem vitæ. Sicut enim per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi; ita et per unius obedienciam, justi constituentur multi. Etc., etc.

Cs. Rom. VIII, 29. — I Cor. XV, 45—49.

(2) Præcon. pasch., ad benedict. cer. «Nihil enim nobis nasci profuit, nisi redimi profuisset. O mira circa nos tuæ pietatis dignatio! O inestimabilis dilectio charitatis! Ut servum redimeres, Filium tradidisti. O certe necessarium Adæ peccatum, quod Christi morte deletum est! O felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere redemptorem!

Ambros., de *Inst. Virgin.*, cap. 17 (t. II, 272). «Amplius nobis

profuit culpa quam nocuit. — Id., in *Ps. XXXIX*, n° 20 (t. I, 865). «Felix ruina, quæ reparatur in melius.

Cs. Maxim. Taurin., *serm. XLIV*, de Ascens. D. I (p. 515, 516). — Joann. Damasc., in *Nativ. B. M. Homil. I*, 8 (ed. Lequien, t. II, 846, sq.). — Thom. Aquin., *Summ. P. III*, qu. I, art. 3. — Etc.

Cl. Mar. Victor., *Commentar. in Genes.*, Præfat. (Bibl. PP. VIII, 417).

«Interea satis est nobis quod vilis terre
Pondera dum sacra inspiras ratione, tuoque
Informas virtute, tuique effingis ad instar,
Nobilitate facis : dum lato in sidera vultu
Erexti hominem quem sævi fraude tyranni
In mortis laqueos et ad impia tartara raptum
Unigenæ redimis profuso sanguine Nati;
Deque imis Erebi dona ad majora petunt
Restituis quæ factus erat, vitæque perenni
Reddis; et in cælum diræ velis hoste subacto.
Jamjam nemo patrem temerarius arguat Adam,
..... nam culpa parentis
Compensata satis; quia plus est vincere mortem
Quam nescire mori. Etc.»

(3) Prudent., *Apotheos.*, v. 991, sqq. (p. 486, sqq.; t. I).

«.....
Imperfectus enim limus mortalis erat tunc (ante Christum);
Vir solus perfectus adest atque integer Iesus
.....
Quid, quum sanctiloquus revoluta germine Lucas (III, 23-38)
Sursum versus agit seriem, scandente nepotis
Corpore, perque atavos rursus relegente vetustos?

donnes aux désirs terrestres, ce n'est plus seulement une intelligence qui se soumet à l'entraînement aveugle de la brute, c'est un enfant de Dieu qui se dégrade et foule aux pieds sa noblesse⁽¹⁾. Car, dit l'évangéliste *théologien*, ainsi que parlent les Grecs pour marquer la sublimité de saint Jean, *Le Verbe en se faisant chair nous a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu*⁽²⁾. Et ce ne sont point là des expressions emphatiques dont la valeur soit purement approximative : la sainteté inaltérable s'est unie à notre nature, pour que nous cessassions d'obéir à notre faiblesse et d'y chercher une excuse à nos chutes. N'accusons plus Adam de nous avoir poussés sur une pente irrésistible, un autre Adam a voulu affermir nos pas et nous aplanir la route⁽³⁾. Au lieu que la grâce donnée au premier homme n'était qu'un don gratuit, nous possédons aujourd'hui des droits réels à la faveur de Dieu et à son héritage; les secours accordés à Adam n'ont pas empêché tout le genre humain d'être entraîné dans sa perte; mais la réparation apportée par le Verbe incarné ne saurait faillir à sa destination au point de laisser périr toute l'humanité. Moins douce, si l'on veut, cette grâce de Jésus-Christ est plus puissante; aussi l'esprit de sainteté s'est-il répandu sur le monde depuis l'incarnation avec une profusion merveilleuse. La gloire céleste nous est conquise comme une propriété que nous pouvons réclamer du chef de cet Homme-Dieu qui nous a fait ses frères⁽⁴⁾, et nous donne dans le *pain vivant* un gage d'heureuse immortalité.

.....
Descensus nascendo gradus, redeundo rexit;
Actus ad usque apicem terreni corporis Adam.
.....
Et quid agit Christus si me non suscipit? Aut quem
Liberat infirmum, si dedignatur adire
Carnis onus, manuumque horret monumenta suarum?
Indignumne putat luteum consciscere corpus,
Qui non indignum quondam sibi credidit ipsam
Pertractare lutum? quum vas componeret arce
Nondum viscerco, sed inertis glutine limi;
Impressoque patres sub pollice duceret artus.
Tantus amor terræ, tanta est dilectio nostri!

« Dignatur præpinguis humi comprehendere mollem
Divinis glebam digitis, nec sordida censet
Barentis massæ contagia. Jusserat ut lux
Conferret: facta est ut jussu; omnia jussu
Imperitante novas traserant edita formas.
Solutus homo emeruit Domini formabile dextra
Os capere, et fabro Deitatis figuræ nasci.

« Quorsum igitur limo tanta indulgentia nostro
Contigit, ut Domini manibus tractatus honora
Arte sacer feret, tactu jam nobilis ipso?
Decrerat quoniam Christum Deus incorrupto
Admiscere solo, sanctis quod fingere vellet
Dignum habuit digitis et charum condere pignus.
Destituit natura quidem destructa coactæ
Telluris formam, mortisque obnoxia cessit;
Sed natura Dei nunquam solvenda caducam
Tellurem, nostro vitiatam primitus usu,
Esse suam voluit ne jam vitabilis esset.

« Christus nostra caro est; mihi solvitur, et mihi surgit
.....
.....
Quum moritur Christus, quum flebiliter tumulatur,
Me video. Etc. »

(1) Pseudo-Prosper, *Carm. de Provident.*, v. 199, sqq. (ed. Mangeant, p. 794).

« Quo vos sponte juvat cadere, oblitusque parentis
In pecudum genus et sortem transire ferarum!
Incomperta latent naturæ exordia nostræ,
Aut spem propositam in Christo præsentia turbant?
Pareite sublimes æternæ gentis honores
Degeneri violare metu; potiusque relictum
Immortale decus superato appendite celo.
Nota via est, Christo cunctis reserante magistro
Qui vocat, et secum nos deducturus et in se.
Etc. »

Id., v. 488, sqq. (p. 805, sq.).

.....
Victus enim terrenus Adam transfudit in omnes
Mortem homines, quoniam cuncti nascuntur ab illo,
Et transgressoris decurrit causa parentis.
Sed novus e cœlis per sacræ Virginis alvum
Natus homo est, aliudque bonus mortalibus in se

Fecit principium; carnemque refusus in omnem.
Et vita functos, naturam participando,
Edidit; et vivos, vitam mutando, creavit.
Utque illos veterum complexa est Gratia solos
Qui Christum videre fide, sic tempore nostro
Non renovat quemquam Christus nisi corde receptus.

« En, homo, quanta tibi est gratis collata potestas:
Filius esse Dei si sis, potes; omnipotens te
Spiritus umbratum Verbi virtute creavit.
Nec te corporeo patrum de semine natum
Jam reputes, pereant captiva exordia carnis:
Nil veteris conjunge novo, non hic tibi mundus,
Non hæc vita data est; nulla hæc tua, nec tuis ipse es.
Imptus enim es, etc. »

(2) Joann. I, 12. Cs. I Joann. III, 1. — Rom. VIII, 14—23. — Gal. IV, 4—7. — Etc.

Chrysost., *in Matth.*, Homil. II, 2 (t. VII, 21 sq.). Ταῦτα ἡρώδης ἀνέστη, ἀλλὰ καὶ διὰ τοῦτο αὐτὸ μάλιστα θαύμασεν ὅτι ὁ υἱὸς τοῦ ἀνάρχου Θεοῦ καὶ γενέσθαι υἱὸς, ἐνέσχετο ἀκούσαι καὶ Δαυὶδ υἱός, ἵνα οὐ παῖς τοῦ Θεοῦ υἱὸν ἐνέσχετο πατέρα αὐτοῦ γενέσθαι δοῦλον, ἵνα οὐ τῷ δούλῳ πατέρα ποιῇ τὸν Δεσπότην. . . . Ἡ δὲ γὰρ διακρίσις, ὅταν εἰς ἀνθρώπων λογισμὸν, Θεὸν ἀνθρώπων γενέσθαι, ἢ ἀνθρώπων υἱὸν Θεὸς χαρακτηρίσῃ. Ὅταν οὖν ἀκούσῃς ὅτι ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ υἱὸς τοῦ Δαυὶδ ἐστὶ καὶ τοῦ Ἀβραάμ, μὴ ἀμφιβάλλῃς λογίζεσθαι καὶ εὖ, ὅτι υἱὸς τοῦ Ἀδάμ, υἱὸς τοῦ Θεοῦ. . . . Ἐγενήθη μὲν γὰρ κατὰ σάρκα, ἵνα οὐ γεννηθῇ κατὰ πνεῦμα· ἐγενήθη ἡ γυναικὶς, ἵνα οὐ παῖς τοῦ Θεοῦ ἐκ γυναικὸς ἐκ υἱὸς καὶ τ. λ. Cs. Iren., libr. III, cap. 19—21 (p. 212—218). — Cyrill. Alexandrin., *passim*. — Etc., etc.

(3) Cyrill. Alexandrin., *in Joann.* (VII, 39) libr. V, cap. 2; libr. VI, cap. 1 (X, 14); libr. I (I, 12, 13), cap. 9 (t. IV, 472—474, 653, 91—97). — Id., *Thesaur.* (t. V, 197, sq.). — Athanas., *Orat.* IV, *contra Arianos*, *passim*; *orat.* III, 33, sq. (t. I, 461—463, P. I). — Augustin., *de Corrupt. et Grat.*, cap. 11, 12 (t. X, 766—770). — Etc., etc.

(4) Leon. M. *serm.* LXXIII (al. 71), de Ascens. I (t. I, 292). « Revera magna et ineffabilis erat (*apostolis*) causa gaudendi, quum in conspectu sanctæ multitudinis super omnium creaturarum celestium dignitatem humani generis natura conscenderet, supergressura angelicos ordines et ultra archangelorum altitudines elevanda; nec ullis sublimitatibus modum suæ provectionis habitura, nisi æterni Patris recepta consensu, illius gloriæ sociaretur in throno cujus naturæ copulabatur in Filio. Quia igitur Christi ascensio nostra provectio est, et quo præcessit gloriæ capitis, eo spes vocatur et corporis; dignis, dilectissimis, exultemus gaudiis, et pia gratiarum actione letemur. Hodie enim non solum paradisi possessores firmati sumus, sed etiam cœlorum in Christo superna penetravimus; ampliora adepti per ineffabilem Christi gratiam quam per diaboli amiseramus invidiam. »

Id. *serm.* XXVIII (al. 27), *in Nativ. D.* 8 (t. I, 101). « . . . Cui naturæ in Adam dictum est (Gen. III, 19): *Terra es et in terram ibis*; eidem in Christo dicitur (Ps. CIX, 1): *Sede a dextris meis*. » Cs. I Cor. XV, 12—26. — Hebr. VI, 20. — Cyrill. Alexandrin.,

Ainsi, cette solidarité qui nous avait été fatale dans notre chef, Dieu veut qu'elle nous soit bien-faisante dans un chef nouveau qu'il nous envoie pour relever ce qu'avait détruit l'autre. L'ordre de la Providence est conservé, en vertu duquel le genre humain formé en une famille doit dériver d'une commune source; mais au lieu de cette source première qui, empoisonnée par le serpent, nous versait la mort éternelle avec une vie de quelques jours, voici jaillir une autre source pour ennoblir et sanctifier notre vie terrestre, et nous assurer la vie céleste si nous le voulons (1). Le souffle divin avait imprimé en l'homme la ressemblance de Dieu, que le péché y altéra profondément; mais l'esprit divin (2) nous est donné par le Médiateur pour restaurer en nous cette image défigurée dès l'origine, et nous faire vivre dès ici-bas d'une vie supérieure à notre nature (3).

113. A cette doctrine des deux Adam, s'en rattache une autre : celle des deux Ève, que nous rencontrons aussi exposée par la peinture sur verre, et qui était trop ancienne dans l'Église et trop consolante pour être négligée par les théologiens de l'art ecclésiastique. Celle qui fut nommée la *mère des vivants* (4) eût été bien mieux appelée la porte de la mort, puisqu'elle avait introduit la mort dans le monde; et qu'à l'instant même où ce nom lui est attribué, la sentence venait d'être prononcée contre nous tous par suite de sa prévarication. Mais serait-ce peut-être qu'Adam crut pouvoir attribuer à sa compagne la promesse que Dieu venait de faire d'une femme qui détruirait l'œuvre du serpent? Quoi qu'il en soit, les docteurs de l'Église, dès le second siècle, s'étendent avec une complaisance bien marquée sur cette malédiction d'Ève qui se révoque en Marie. Aussitôt que les développements du dogme chrétien commencent à s'écrire, on voit s'épanouir les louanges de cette vierge mère, dont le nom avait été placé par la prédication apostolique dans la formule fondamentale de notre foi (5). On ne craint pas, en exaltant une créature si privilégiée, que le souvenir des superstitions païennes la fasse confondre avec la Divinité. L'économie de nos mystères ne permet point tant de réserve sur la gloire de celle qui a revêtu le Verbe de sa chair; et les plus graves organes de l'antiquité catholique exaltent à l'envi cette réparatrice du monde. Elle est celle dont l'obéissance et la foi ont guéri la plaie faite par le doute et l'indocilité de la première femme; elle est l'avocate d'Ève; en elle la malédiction prononcée contre la femme par le Tout-Puissant est remplacée par la bénédiction qu'un ange apporte de la part du Très-Haut (6); etc., etc.

in Joann. (XVI, 33), libr. XI, cap. 2 (t. IV, 945). — Ambros., in Ps. CXVIII, 17 (t. I, 996). — Etc.

(1) Bernard., *Epist.* 190, cap. 6. (t. I, 652) «... Quod si dixerit: Pater tuus addixit te; respondebo: sed frater meus redemit me. Cur non aliunde justitia, quam aliunde reatus?... Nunc ergo per hominem mors et per hominem vita: sicut enim in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur (Rom. V, 12.—I Cor. XV, 22); quoniam non sic illi attineo ut non et isti. Etc.»

Cs. Paulin., *Poem.* XXXIII, de obitu Celsi, v. 173, sqq. (t. I, P. II, p. 179). — Prudent., *Apotheos.* v. 155, sqq. (p. 415, t. I). — Ven. Fortunat., *ad Chilperic.* (p. 309, sq.). — Augustin., *op. imperf. contr. Julian.*, libr. VI, n° 7 (t. X, 1296, sq.). — Ambros., in Luc. IV, 1 (t. I, 1335—1338). — Petr. Chrysolog., *serm.* CXVIII, CXII, CXXIII. — Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr. in Genes.*, libr. III (t. I, P. II, p. 105); in Joann. (XIX, 4), libr. XII (t. IV, 1044). — Etc., etc.

(2) Gen. II, 7; VI, 3. — Joann. XX, 22. — Act. I, 5, 8; II. — Rom. V, 5. — I Cor. XII, 13; XV, 45. — II Cor. I, 22. — Gal. IV, 6. — Eph. I, 13; II, 22. — I Thess. IV, 8. — I Petr. IV, 14. — I Joan. IV, 13. — Etc.

Cs. Isai. XI, 2. — Act. X, 38. — Luc. I, 35; III, 22; IV, 18; XII, 12. — Joann. I, 32, 33; III, 5; VII, 39; XVI, 13. — Act. II, 17. — Etc.

Cyrill. Alexandrin., in Isai. (XI, 1, sqq.), libr. II (t. II, 193, sqq.); in Joann. (I, 32), libr. I, cap. 1 (t. IV, 118—125); etc. — Hilar., in Ps. CXXII (t. I, 441). — Etc., etc.

(3) Prudent., *Apotheos.*, v. 164, sq. (p. 416, t. I).

« Ergo animalis homo quondam, nunc Spiritus illum
Transulit ad superi naturam seminis, ipsum
Infundendo Deum mortalia vivificantem.
Etc. »

Prosper., *Carm. de ingrat.*, v. 932, sqq. (p. 185, sq.).

« Sed nos qui Domini semen sumus, agricolaeque
Stamus ope, et supera perfati vivimus aura,
Viperei calicis gustum procul excutimus;
Divinique operis constanter confitemur »

Figmentum nos esse novum, quod prorsus ab illa
Serpis vetustatis discretum est atque recisum.
Et jam sit penitus carnalis originis exors
Qui membrum est Christi, capisque in corpore vivit
A quo subjectos vigor omnis manat in artus;
Et sic quæque suo vegetantur in ordine partes
Ut quod agunt, et dispositis quod motibus explent,
Ex illo possint qui summa atque ultima pacans,
Ut nos insereret summis, se miscuit imis.

« Si quid enim recti gerimus, Domine, auxiliante
Te gerimus, tu corda moves, etc. »

(4) Gen. III, 20. Cs. Gloss. in h. l.

Rupert., de Trinitat. in Genes., libr. III, cap. 26. « Quis hic locus erat ut insereret (narrans) quia appellavit Adam nomen uxoris suæ Evam.... Dixerat Deus: in quocumque die comederis ex eo, morte morieris; et illa comederat ac viro suo dederat, et dando occiderat; et nunc in præsentiarum dicebat quia pulvis es et in pulverem reverteris: et sic utraque morte, corporis scilicet et animæ, jam mortuus et adhuc moriturus erat, tam ipse quam uxor sua. Quid ergo insanius quam in illo talis causæ judicio illam nuncupare Evam, id est vitam, quæ nec saltem habebat vitam; dicere matrem cunctorum viventium eam quæ potius mater est cunctorum morientium! Omnes enim in peccato ejus moriuntur, et nemo filiorum ejus vivit, nisi qui per unum hominem Christum vivificantur.... Si rite perspicias, miranda cordis impenitentis duritia est, mira quoque carnis innuitur superbia, gloriantis adhuc in pœna sua de posteritate futura. Etc. »

(5) Symbol. apost., ap. Rufin. (p. 61, sqq.). « Et in Christo Jesu unico filio ejus, Domino nostro; qui natus est de Spiritu sancto ex (al. et) Maria Virgine. » Cs. Augustin., *serm.* 186 (t. V, 885). — Cyrill. Hierosol., *Catech.* XII, 25—34 (p. 176—181).

(6) Justin. M., *Dialog. c. Tryph.*, n° 100 (Galland, I, 554, sq.).... ὅτι ἡ ἐξ ὁδοῦ ἡ ἀπὸ τοῦ ὄρου παρακαλὸν τὴν ἀρχὴν ἔλαβε, καὶ διὰ ταῦτα

Au moyen âge, où il ne s'agit plus d'établir cette doctrine, on songe surtout à la développer et à l'embellir par tous les moyens que l'on sait imaginer. De là ces jeux de mots où l'on a tort de voir de la recherche : ils sont plus ingénus qu'ingénieux; c'est le cœur qui s'y joue bien plutôt que l'esprit; et si l'expression y revêt parfois une forme prétentieuse en apparence, l'homme grave y reconnaît bientôt l'effet d'une affection naïve qui caresse avec complaisance les moindres souvenirs de son objet. Telle est, par exemple, cette interprétation du salut de l'ange à Marie, où plusieurs⁽¹⁾ ont prétendu trouver littéralement écrite la révocation de l'anathème prononcé contre Ève; et cette amplification, toute singulière qu'elle paraît, est prise au sérieux par des auteurs très-respectables⁽²⁾. Mais,

τῆς ἑσθῆς καὶ κατὰ τὸν λόγον. Παρθένοι γὰρ οὖσα Εἰσα καὶ ἀφ' ἑσθῆς, τὸν λόγον τὸν ἀπὸ τοῦ ἑσθῆς συλλαβούσα, παρακαλῶ καὶ θάνατον ἔχει. Πιστὶν δὲ καὶ χάριν λαβούσα Μαρία ἡ παρθένα, ἐκαστοῦ ἐκαστοῦ αὐτῇ Γαβριὴλ ἀγγέλου, ἀπαρτίζοντο. Γένειτο δὲ μοι κατὰ τὸ ῥῆμα σου. κ. τ. λ.

Cs. Iren., *contr. Hæres.*, libr. V, cap. 19; libr. III, cap. 21—23 (p. 316, 218—222).—Tertull., *de Carne Chr.*, 17 (p. 321).—Ephrem, *serm. de Nativ. Chr.* I et XII (P. Syr., t. II, 396, 397; 430, 431).—Epiphani., *adv. Hæres.*, libr. III, Hæc. 78 (t. I, 1050).—Ambros., *in Luc.* IV, 1 (t. I, 1336).—Leon. M. *serm.* XXIV (al. XXIII), *in Nativ. D.* 4 (t. I, 80).—Petr. Chrysol., *serm.* 99, 142 et 148.—Joann. Damasc., *in Nativ. B. M. V.*, homil. II, 4, 5; I, 7 (t. II, 850—853, 846).—Sedul., *Eleg.*, v. 7, 8 (p. 361, sq.).

Prudent., *Cathemer.* III, 76, sqq. (p. 265, sq.; t. I).

« Nos igitur tua, Sancte, manus
Cespice composuit madido,
Effugiem meditata sumus;
Utque foret rata materies
Flavit, et indidit ore animam.

« Hic draco perfidus indocile
Virginis illicit ingenium,
Ut socium malesuada virum
Mandere cogeret ex vetitis,
Ipsa pari peritura modo.

« His ducibus vitiosa dehinc
Posteritas ruit in facinus;
Dumque rudes imitatur avos,
Fasque nefasque simul glomerans,
Impia crimina morte luit.

« Ecce venit nova progenies,
Aethere proditus alter homo;
Non luteus, velut ille prior,
Sed Deus ipse gerens hominem,
Corporeisque carens vitis.

« Fit caro vivida sermo Patris:
Numine quem rutilante gravis,
Non thalamo neque jure thori,
Nec genitalibus illecebris,
Intemerata puella parit.

« Hoc odium vetus illud erat,
Hoc erat aspidis atque hominis
Digladiabile discidium,
Quod modo cernua femineis
Vipera proteritur pedibus.

« Edere namque Deum merita,
Omnia Virgo venena domat;
Tractibus anguis inexplicitis
Virus inerte piger revomit
Gramine concolor in viridi.»

V. Fortunat., opp. P. I, libr. VIII, cap. 4 (p. 264).

« Quod Eva tristes abstulit,
Tu reddis almo germine.»

Hymn. s. Casimir.

« Eva crimen
Nobis limen
Paridisi clauserat;
Hæc, dum credit
Et obedit,
Celi claustra reserat.»

Cs. Bernard., *sup. Missus est*, homil. II, 2—4 (t. I, 737, sq.).

—Amed. Lausan., *de Laud. B. M. V.*, homil. VII, et VIII (Bibl. PP. XX, 1275, 1277).—Etc., etc.

(1) Tout le monde a pu remarquer dans l'*Ave, maris stella*, que la pieuse signification attachée à cette transformation d'*Eva* en *Ave* par un renversement des lettres, a été adoptée par la liturgie de l'Eglise.

« Somens illud Ave
Gabrielis ore
Funda nos in pace
Mutans nomen Eve.»

Si cette hymne est vraiment de Fortunat, il faut convenir que cette manière d'opposer les deux Ève l'une à l'autre remonte assez haut. Mais on l'amplifie plus tard, au grand scandale des esprits sévères qui n'y veulent plus voir qu'un froid calembour lorsque cet *Ave* est transformé en *à-va* (ve, selon l'orthographe du moyen âge) ou *sans malédiction* (*absque va*, comme *amens*). Pour ce qui est du sens réel, on voit bien que rien de nouveau n'apparaît dans ce langage : ce n'est qu'une formule abrégée de ce qu'avaient répété les plus anciens Pères de l'Eglise. Quant à la forme de l'expression, elle ne commence à devenir populaire, si je ne me trompe, qu'aux derniers temps du moyen âge, c'est-à-dire au xv^e siècle et au xiv^e (Cs. Jubinal, *Mystères*, t. II, 350, 351; 48, 49). Rutebeuf (t. II, p. 14, 15), dans ses *IX Joies de Notre Dame*, ne paraît pas signaler cette singularité d'une manière incontestable.

Dame de la haute cité,
A qui luit portant couronne,
Tuit estiens défréité
Par une gentel sentence,
En es le mont aquitéi,
.....
En ce que tu fu esléte,
Vult Dieu montrer apertement
En es Era la destournée
E de roiz e d'entendement.

Le trouvère du xiv^e siècle n'enchérit point sur l'*Ave, maris stella*. Pour lui, Marie est Ève la bistournée (retournée, renversée). Quelques-uns de ses contemporains semblent approcher davantage de l'expression complète (Cs. Gonzalo de Berceo, Gautier de Coincy, etc., ap. Wolf, *Ueber die Lais, Sequenzen*, etc., 435, 437), mais sans être aussi explicites que la prose *Dies iste celebratur*, qui se trouve dans plusieurs missels des premières années du xvi^e siècle, pour le jour de la Conception de Notre-Dame.

« Triste fuit in Eva va,
Sed ex Eva format ave
Versa vice, sed non grave.»

Ces derniers mots complètent le langage de Rutebeuf, quand il donnait à la sainte Vierge le nom d'*Ève la bistournée*. Car cette façon de parler s'employait communément en mauvaise part, comme équivalent de *tordu* ou *contourné* (Cs. Jubinal, *Myst.*, II, 346).

En indiquant le xiv^e siècle comme l'époque où ce langage me paraît avoir commencé à prendre faveur, je ne prétends point dire qu'il ne se fût jamais fait entendre jusque-là. Nous le rencontrons déjà bien formellement au xiv^e siècle (Cs. Petr. Cellens., *serm. in Annuntiat.* 3; Bibl. PP. XXIII, 666); et, à six cents ans de là, saint Isidore (*Étymol.*, libr. VII, cap. 6, n^o 5, 6; t. III, 317) avait jeté le germe de cette idée dans les écoles.

(2) Saint Antonin (*Summ. theolog.*, P. IV, tit. XV, cap. 13; t. IV, 992—998) consacre plusieurs pages à un développement doctrinal de ce seul mot. Mais sans tant de paraphrase, des prédicateurs du même temps exposent la même pensée avec une véritable complaisance.

sans chercher à ce langage une autre importance que celle qui revient à notre sujet, disons qu'il montre combien la pensée d'opposer la mère de Dieu à la séductrice d'Adam était familière à tous les esprits, et passée, pour ainsi dire, dans la circulation (1).

114. Nous avons fait remarquer déjà que souvent la très-sainte Vierge et l'Église sont désignées par des expressions toutes semblables (2). Mais il n'est pas nécessaire de remonter à cette observation pour faire voir comment d'Ève la pensée a pu se porter sur l'Église. Saint Paul est formel sur ce point (3), quand il montre dans le mariage, et particulièrement dans son institution primitive par la formation d'Ève, l'image de l'union entre Jésus-Christ et son Église. On peut dire que rien n'est plus constant parmi les écrivains ecclésiastiques : le sujet était trop grand et la doctrine de l'apôtre trop nettement exposée pour que la moindre divergence se manifestât en ceci dans la tradition. Aussi ne prétendons-nous pas rappeler cet enseignement autrement que d'une façon tout à fait sommaire (4). Quant aux conséquences qui en résultent pour le cycle qui nous occupe, il est facile de les apercevoir. On en verra, du reste, plusieurs applications (n° 121) dans le développement de nos verrières.

115. Il n'est besoin également que de rappeler ce qui a été dit plus haut sur l'opposition entre la croix et l'arbre au fruit défendu (5) qui perdit nos premiers parents. Les livres saints (*Gen.* II, 16, 17; *III.*—*Apocal.* II, 7; *XXII*, 2, 14) s'ouvrent et se ferment par le spectacle de l'arbre de vie. À l'une de ces extrémités, son approche est interdite à l'homme, une force insurmontable l'en exclut; à l'autre, il y est convié, et la jouissance lui en est assurée à jamais. Jésus-Christ est entre ces deux termes; c'est lui qui change à ce point les arrêts d'en haut et nous rouvre le Paradis : non plus celui de la terre, mais celui du ciel, où nul anathème ne saurait atteindre l'homme désormais relevé sans retour.

Jacob. de Varag., *Marial.*, litt. S, serm. 2. « Ista salutatio (*angelica*) est Virgini valde gratiosa... quia ibi recitantur sex privilegia quae ipsa habuit. Primum est quia fuit speculum totius munditiae, quod notatur quum dicitur *Ave*, id est *sine* var alicujus culpae, etc. »

Bernardin. Senens., *Quadragesim.*, serm. 52. « In... salutatione triplex Virginis excellentia demonstratur... Prima est excellentia naturae. Triplici namque modo in *Ave* haec naturae excellentia demonstratur.

« Primo *Ave*, id est *sine* var. Et hoc triplici quidem modo cui subjacet totum femineum genus : scilicet pudoris, laboris, et doloris in parturitione. Etc., etc. »

Bonaventur. (?), *Specul. B. M. V.*, lect. 1. « Quam purissima, propter culpae carentiam, fuerit Maria bene insinuat quum dicitur *Ave*. Recte namque ei dicitur *Ave*, quae ab omni var culpae immunissima fuit. »—Lect. 2. « ... *Ave* utique et absque var. Est autem var culpae actualis, var miserie originalis, et var poenae gehennalis. Etc. »

(1) Je me suis borné à quelques indications; mais on n'aura pas de peine à reconnaître que les auteurs ecclésiastiques reproduisent cette pensée à profusion. Cs. Bernard., *serm. infr. octav. Assumpt.*, de XII prerogativis B. V. M. (t. I, 1006).—Berengos., *op. cit.*, (Bibl. PP. XII, 368).—Petr. Cellens., *serm. de Adv. 6; de Annuntiat. 4* et 5 (ibid. XXIII, 645, 668).—P. Damian., *serm.* 45 et 46 (*in Nativ. B. V. M.* 2 et 3).—Theodulf., *carm. libr. V*, v. 404, sqq. (Bibl. PP. XIV, 402).—Pseudo-Augustin., *serm.* 120 et 194 (t. V, *Append.* 219, sq., et 322).—Hildefons. (?), *serm.* 12 (PP. Tolet., t. I, 384, sq.).—Augustin., *serm.* CXC (al. *de Divers.* 61), in *Nat. D.* 7 (t. V, 892).—Pseudo-Tertull., *Carm. adv. Marcion.*, libr. II (p. 632, sq.).—Etc., etc.

(2) N° 60 (p. 115). Cs. Augustin., *serm.* CLXXXVIII (al. *de Tempore* 25), in *Nat. D.* 5, n° 4; *serm.* CXCH (al. *de Temp.* 16), in *Nat. D.* 9, n° 2; *serm.* CXCV (al. *de Temp.* 12), in *Nat. D.* 12, n° 2 (t. V, 889, sq.; 896, 901).—Hermann., *de Incarn. D.*, VIII—XI (Galland, XIV, 389—393).

Il est aisé de se convaincre que dans l'explication du *Cantique des cantiques*, de l'*Apocalypse*, et d'une foule de faits bibliques, les uns voient la mère de Dieu là où d'autres reconnaissent l'Église; et réciproquement. Plus d'une fois même un seul interprète adopte tour à tour l'un et l'autre parti.

(3) Eph. V, 32, 23—27, 29—31. Cs. n° 35 (p. 58).

(4) Pseudo-Tertullian., *Carm. adv. Marcion.*, loc. cit.

«
Cujus in exemplum, sopito corpore somno,
Sumitur ex latere mulier, quae costa mariti;

Quam carnem de carne sua, deque ossibus ossa,
Evigilans dixit, presaga mente locutus (*Gen.* II, 23).

« Mira fides! merito Paulus, certissimus auctor,
Christum de coelis Adam docet esse secundum;
Veritas ipsa suis exemplis usa, refulget.

«
Haec Paulus docuit magnos mysteria docta :
Scilicet in Christo esse decus tuum, Ecclesia, cernens.
Hujus de latere, ligno pendens in alto
Corporis exanimi, sanguis manavit et humor :
Femina sanguis erat, aquae erant nova dona lavacri;
Haec populi vera est viventis Ecclesia mater (*Gen.* III, 20),
De Christi nova carne caro, deque ossibus ossum. »

Cs. Method., *Conviv. Virgin.*, orat. 3 (Galland, III, 683—689).
—Cyrill. Hierosolym., *Catech.* III, 10 (p. 44).—Ambros., in *Ps.* XXXVI, 19 (I, 794).—Augustin., in *Ps.* XL, 9 (t. IV, 351).
—Chrysost., in *Maxim.* 3 (t. III, 215).—Alc. Avit., *de Pass. D.* (Galland X, 755).—Theodulf., *de Baptism.*, c. 13 (Bibl. PP. XIV, 11).—Angelom., in *Genes.* (D. Pez., t. I, p. I, p. 83, sq.).—Statut. Cadurcens., c. 2 (Martène, *Thesaur.* IV, 677).—Etc., etc.
(5) N° 27 (p. 40—42), et 56 (p. 106, 107). Commodian., *Instr.* XXXV (Galland III, 633).

« Adam protolapsum ut Dei praecepta vitaret,
Belias tentator fuit de invidia palmar;
Contulit et nobis seu boni seu mali quod egit
Dux nativitatis, moritur indeque per illum.
«
Gustato pomi tunc mors intravit in orbem,
Hoc tunc mors generatur vite futura.
In tunc pendet vita, ferens poma, praecepta;
Capite nunc [legit] vitalia poma, credentes.
Lex a tunc data est homini primitivo timenda,
Mors unde provenit, neglecta lege primordi;
Nunc extende manum et sume de tunc vitali;
Optima lex Domini sequens de tunc processit. »

Flor., *Epigramm.* *homiliar. tot. anni* (Martène, *Thesaur.*, t. V, 614).

«
Ista salutiferi sequitur laus inclyta tunc
Quo veteris mire deleta est cautio culpae;
Dum genus humanum, vetiti quod tactio tunc
Perpetuae mortis dura ditone gravat,
Per tunc aeternae recipit nova gaudia vitae;
Quum Christus, sacras expandens in cruce palmas
Adie dira pio terit delicta priore (*crucis? prioris?*). »

Cs. Epist. ad Diognet., 12 (Galland I, 326, sq.).—Iren., libr. V,

L'ange rebelle ne fut point l'objet d'une semblable faveur. Sa chute consumma sa perte sans qu'il lui fût ouvert une voie de repentir, et ceux qu'avait entraînés Lucifer demeurèrent irrémédiablement en proie au sort funeste qu'ils s'étaient fait à sa suite. Car celui qui est venu sur la terre pour détruire l'œuvre de Satan⁽¹⁾ n'a point tendu la main aux sectateurs de la première révolte⁽²⁾. C'est ce que rappelle la grande rose de la croisée septentrionale à Saint-Jean de Lyon⁽³⁾. Au sommet, apparaît le chef des prédestinés, Jésus-Christ; et la cour céleste fléchit le genou devant son trône. Mais dans la zone intérieure des petits médaillons, on voit, de deux en deux, un ange sans nimbe, et qui, la tête en bas, se précipite; tandis qu'au dessous d'eux paraît la création de l'homme et de la femme. Au centre de toute la composition est l'Église, épouse du *nouvel Adam*, dont la fécondité comble les vides causés dans la cour céleste par la ruine de Lucifer et de ses partisans⁽⁴⁾. N'ayant point à expliquer les vitraux de Lyon, si ce n'est dans leur rapport avec ceux de Bourges, je me borne à ce coup d'œil, et laisse à d'autres le soin de rechercher les opinions théologiques qui ont pu présider au choix des sujets pour cette composition si simple et si grandiose⁽⁵⁾.

116. Mais dans la même église, la rose de la croisée méridionale⁽⁶⁾ développe le cycle des deux Adam avec un détail plus palpable et plus rapproché de la marche suivie à Bourges et à Sens. A droite et à gauche de Jésus-Christ, qu'entourent les symboles du Nouveau Testament, se développent les circonstances dominantes de la chute et de la réhabilitation. D'un côté, Adam sort des mains de Dieu, une compagne lui est donnée, la prévarication se traite et se consume, le lieu de délices leur est interdit, et la mort apparaît sur la terre à la suite du péché⁽⁷⁾; car le médaillon actuellement brisé devait assurément retracer le fratricide de Caïn. S'il était possible d'en douter, il suffirait d'indiquer le Samaritain de la cathédrale de Chartres, les portes de bronze d'Hildesheim, et une verrière de Wimpfen-im-Thal⁽⁸⁾, où l'on ne peut s'empêcher de reconnaître une identité de vues tout à fait frappante.

cap. XVII, 3 (p. 314). — Hieronym., in *Gal.* III, 14 (t. IV, P.I, 261). — Leon. M., *serm.* LVII (al. LV), de *Pass.* D. 6, cap. 4 (t. I, 216). — Joann. Damascen., de *Fid. orthod.*, libr. IV, 11 (t. I, 263—265). — Etc., etc.

(1) I Joann. III, 8.

(2) II Petr. II, 4. — Cs. Bernard., in *adv. D.*, *serm.* I, 5 (t. I, 719). — Gaudent., *serm.* 19, ad P. diac. — Etc.

(3) *Étude XX*, fig. A.

Le croquis rapide qui servait de modèle au graveur pour les deux roses de Lyon, a occasionné quelques inexactitudes que je dois faire remarquer ici. Les rayons de fer qui paraissent relier entre eux les médaillons d'une même tranche, n'existent réellement pas; ils ne sont que la traduction exagérée d'une construction graphique employée par le dessinateur pour diriger son tracé. Au lieu de ce système, qui serait monotone et disgracieux, chaque médaillon est assujéti dans la pierre isolément par deux petites pattes latérales dont l'effet n'est point sensible au premier coup d'œil. En outre, chaque tranche (ou fuseau) est encadrée par un cordon de perles qui la détache sur l'ensemble, comme pour sauver à ce vaste tableau une monotonie trop plate.

Dans la rose de la croisée méridionale (fig. C), le médaillon central représente la colombe placée au point de convergence de six lobes dont l'épanouissement extérieur déborde le cercle inscrit. Enfin, pour pousser l'exactitude jusqu'à son dernier terme, disons que, d'après une nouvelle vérification demandée à Lyon, les rayons nombreux qui paraissent environner la colombe semblent devoir être réduits à six, qui forment la séparation entre les divers lobes.

Quelqu'un trouvera peut-être dans ces rectifications l'occasion de s'étonner que tant d'inexactitudes aient pu se glisser dans notre reproduction de ces deux grandes pages; mais nous comptons bien que le plus grand nombre des vrais appréciateurs louera plutôt notre franchise, tandis que d'autres admireront même que nous nous soyons arrêtés un instant à des minuties de ce genre. Pour nous, notre avis est que la vérité la plus scrupuleuse doit avoir le pas sur toute autre considération; et lorsqu'il arrivera que le pinceau ou le crayon n'auront pas atteint cette condition importante, nous nous efforcerons constamment d'y suppléer par la parole autant qu'il nous sera possible.

(4) Leo PP. IX, in cap. *Hi duo*, de *Cons.*, Dist. I. « Quorum (angelorum) . . . ordo per superbiam corruiens, angelicum numerum minuit. . . . Quorum reparationi et consolationi consulens omni-

potens Deus creator, primum hominem de limo terre formavit : qui, sui generis multiplicatione, damna coelestis patrie resarciret, atque angelorum gaudia suppleret. Qua spe angelicus chorus non modicum letatus est. . . . Novem ordinum concentus in laudem Dei creatoris permansit imperfectus, donec in Christo resurgente resurrexit lapsus ille protoplastus. Ibi augmento sui collegii et spe meliori angelicus exercitus gavisus, in novum alleluia consurrexit totus, et in eo perstat devotus. »

Comme il s'est passé moins de deux siècles entre cette *constitution* et le doyen *Ernou* de Colonge, donateur de la rose de Saint-Jean, il est permis de croire que ce texte du droit canon était présent à l'esprit de celui qui dictait les peintures de la verrière lyonnaise. Du reste, cette manière de parler n'était pas si nouvelle ni si rare que l'on n'eût pu puiser la même pensée à d'autres sources. Cs. Salon., in *Eccl.* (Bibl. PP. VIII, 415). — Zachar. Chrysopol., in *un. ex quat.* (Ib. XIX, 947). — Petr. Bles., *Instr. fid.* (Ib. XXIV, 1172, sq.). — Luc. Tudens, *adv. Albigen.* II, 13 (Ib. XXV, 228). — Etc.

(5) Bien que les dogmes, et non les opinions, aient dû présider au choix des représentations ecclésiastiques, il est non-seulement possible, mais nécessaire, que la simple opinion y ait trouvé place plus d'une fois; soit lorsqu'il fallait bien se prononcer pour représenter un fait dont la réalité était certaine, sans que le *mode* fût bien connu; soit lorsque de graves autorités établissaient une probabilité suffisante en faveur d'une doctrine non imposée par la foi. A Lyon, par exemple, le respect pour saint Irénée n'aurait-il pas déterminé l'adoption de ce qu'il enseigne, quand il paraît vouloir que le péché des anges ait été la jalousie contre l'homme? Cs. Irén., libr. IV, cap. 40 (p. 287). — Tertull., de *Patient.*, cap. 5. — Cyprian., de *Bono patient.*; et de *Zelo* (p. 253, 256). — Etc., etc.

(6) *Étude XX*, fig. C.

(7) Sap. II, 24. — Rom. V, 12; VI, 23. On sait que les SS. Pères désignent souvent Caïn par les noms de *mortis dedicatorem*, *peccatoris*, etc.

(8) Cs. J. Chr. W. Augusti, *Denkwürdigkeiten*, t. XII, 380—396; et *Beiträge zur christl. Kunstgesch.*, t. I, 215—221. — Fr. Hub. Müller, *Beiträge zur deutschen Kunst- und Geschichtskunde* (1837), p. 45, 64. — Etc.

La verrière de Wimpfen-im-Thal est aujourd'hui au musée de Darmstadt. Il ne faut pas s'étonner de voir un monument de Westphalie se reproduire presque exactement dans la Hesse et à Lyon; à

A la droite de Notre-Seigneur, chacun de ces médaillons a son opposition, et comme son contre-poids dans l'ordre de la rédemption. A la création d'Adam répond l'incarnation du Fils de Dieu; ce n'est plus seulement le souffle divin et l'image du Créateur qui nous sont donnés pour établir notre noblesse, c'est le Verbe qui se fait chair, et vient habiter parmi nous. Vis-à-vis de la formation d'Ève, c'est la femme bénie entre toutes les femmes, la Vierge qui enfante l'Emmanuel (Is. VII, 14); la vraie mère des vivants, puisque par elle nous possédons celui en qui tout doit renaître. Outre le parallèle d'Ève et de Marie, souvent répété par les auteurs ecclésiastiques (1), cette opposition pourrait avoir été suggérée par cette pensée de saint Cyrille (2) de Jérusalem, qui montre la maternité virginale de Marie acquittant envers l'homme la dette contractée par la femme pour la merveilleuse naissance d'Ève. En face d'Ève offrant à Adam le fruit défendu, c'est Marie présentant à l'adoration des mages le fruit de son sein (3); par elle, au lieu du funeste entretien avec le serpent, nous possédons le Verbe divin qui converse avec nous (4). D'ailleurs l'Épiphanie est la fête du baptême (5), et, par conséquent, la solennité du péché originel effacé. Mais, en outre, la fausse sagesse de nos premiers parents est réparée par la sainte folie de la croix qui commence alors à gagner les hommes. Car c'est vraiment à la venue des mages que s'ouvrent les yeux des mortels (6) : malheureuse promesse du tentateur, si mal réalisée par l'événement. De même pour cette autre promesse : *Vous serez comme des dieux* (7); tromperie de Satan, mais désir de notre cœur pourtant, que le Fils de Dieu est venu combler.

Si l'opposition des deux médaillons que nous venons de citer n'a pas quelque chose de parfaitement net pour tous les esprits, il ne saurait y avoir partage d'opinions au sujet des deux scènes suivantes : l'expulsion du paradis, et la mort de Jésus-Christ en croix. Le vitrail de Sens (8) pourrait nous dispenser

Heimersheim, près de Sinzig, un vitrail de l'abside répète les sujets historiques de la lancette centrale de l'abside de Lyon (Fr. Hüb. Müller, *op. cit.*, I, 9), et dans le même ordre. Mais, outre que ces pensées naissent de la doctrine commune à toute la chrétienté, et non pas du cerveau d'un artiste, les communications populaires de contrée à contrée étaient alors beaucoup plus multipliées qu'elles ne le sont de nos jours.

(1) Cs. n° 113 (p. 200—203). Ce parallèle est exposé bien formellement dans une prose (ap. Clichtov., *Elucidat. eccles.*, Paris, 1558, fol. 222 v°) calquée sur la *Séquence* de Notker : *Sancti Spiritus adsit nobis gratia*.

« Quando machinam
Deus humanam
Fecit, est prefigurata Maria :

« Tellus hominem,
Virgo virginem,
Fudit primum;
Sic secundum,
Maria.

« Tu collisum
Peccatis mundum
Ad vitam reparasti Maria. »

(2) Cyril. Hierosol., *Catech.* XII, 29 (p. 178). Ἐχρηστεύετε τοὺς ἀνδράσι παρὰ τοῦ θεοῦ γένους ἡ χάρις. Ἡ γὰρ Εἰσα ἐκ τοῦ Ἀδάμ ἐγεννήθη, καὶ οὐκ ἐκ μητρὸς συλλαμβάνουσα, ἀλλ' ἐκ μένου ἀνδρὸς ὡς παρὰ ἀποτυχθεῖσα. Ἀπιδύουσαν οὖν ἡ Μαρία τῆς χάριτος τὸ χρίον οὐκ ἐξ ἀνδρὸς, ἀλλ' ἐξ αὐτῆς μένουσας ἄχραντος, ἐκ Πνεύματος ἁγίου δυνάμει Θεοῦ γενέσθαι.

Plusieurs auteurs disent que l'Eglise grecque fait mémoire d'Adam et d'Ève la veille de Noël, ou vers les derniers jours de l'Avent; mais je n'en connais la preuve nulle part.

(3) Luc. I, 42. Εὐλογημένης ὁ καρπὸς τῆς κοιλίας σου.
Hymn. *Pange lingua*.

.....
Fructus ventris generosi
.....
Nobis datus, nobis natus
Ex intacta virgine,
Etc.

Joann. Damasc., in *Nativ. B. M. V.*, homil. II, 7 (t. II, 855).
Χαίρει μᾶλλον εὐδοκάζων, ὁ στερημένος καρπὸς καὶ ἀραιώμενος, ἡ λέγουσα ἐν ἡσυχασίᾳ. Ἐν μήλοις με σποιδέσασατε (Cant. II, 5), ἡς ἀρεσκόμενης τὴν

καθαρότητα Χριστὸς, ἐστίασας ὡδομίαν ἄχραντον τῇ αἰσῇ διαπύκνυνται.
Id., *ibid.* (p. 857). — Id., in *Theogon.* (t. I, 773):

Ἐλθεῖν ἄνθρωπος ἐκ τοῦ Θεοῦ λόγου,
Ἐδύνατο παῖδα τὸς ἀσπρίας, Μάρτυς.

Cs. Petr. Cellens., de *Adv. serm.* 6; et de *Annuntiati.*, serm. 7 (Bibl. PP. XXIII, 645, 669, 670). — Angelom., in *Genes.* II, 14 (D. Pez., *Thesaur.*, t. I, P. I, p. 80). — Gerhoh., in *Ps.* I, 3 (lb. V, 2—10). — Bernard., in *adv. D. serm.* II, 4; et *super Missus est*, homil. III (t. I, 723, 745). — Etc.

Cette manière d'expliquer le rapport des deux scènes placées ici en regard, paraît moins forcée à ceux qui ont remarqué la pomme placée par les peintres mystiques dans la main de Marie portant l'enfant Jésus (*Grisailles G.*, vitrail d'Auxerre; *Étude XII*, fig. C, vitrail de Fribourg en Brisgau). J'ai eu occasion de signaler ailleurs, et j'espère reproduire plus amplement dans la suite, cette expression des vieux maîtres quand ils veulent montrer *Notre-Dame réparatrice d'Ève*. Ici, bien que je propose plusieurs manières d'entendre ce parallèle entre l'Épiphanie et la séduction de nos premiers parents, je ne doute pas que cette première interprétation ne soit la véritable. On la trouve expressément indiquée dans une ancienne hymne (ap. Augusti, *Deakwänd.*, XII, 324).

« Orbis gaude, quod nunc homo
Degustato miser pomum
Quod nos morti tradidit,
Fructu vitam de vitali
Ex radice virginali
Ithac luce recipit. »

Mais dans une verrière de l'abside de Sens (*Étude XVI*, C) c'est au médaillon consacré à l'adoration des mages, que l'on a placé la pomme entre les mains de la sainte Vierge qui présente l'enfant Jésus; peinture qui semble faite exprès pour justifier notre dire.

(4) Baruch III, 38. Joann. Damasc., *Carm. de Annunc.* (t. I, 690).

Διὰ σου γὰρ ὁ ἀχόρητος βροτὸς πομπιστρίσται.

(5) Pseudo-Augustin., in *Epiph. D. serm.* 5 et 6 (t. V, Append. 242, 245). — Bernard., in *Dom. 1 post. octav. Epiph.*, serm. 1 (t. I, 806). — Etc., etc.

(6) Augustin., in *Joann.*, Tractat. II, 16; III, 6 (t. III, P. II, p. 303, 306). — Bernard., in *Epiph. serm.* 1 et II; in *adv. D.*, serm. I (t. I, 798, 800, sq.; 720). — Etc.

(7) Gen. III, 5. Cs. Bernard., in *adv. D.*, serm. I (t. I, 718, sq.).

(8) *Étude XX*, fig. B, groupe inférieur.

de tout commentaire, lorsque, après avoir montré le lieu de délices fermé par l'épée flamboyante du chérubin, il ramène sur le Calvaire ce ministre de la sentence divine; et là, près de la croix sanglante du Rédempteur, il lui fait éteindre dans le fourreau ce redoutable glaive qui barrait la route vers le retour. Cette majestueuse pensée n'appartient pas plus à l'artiste que toutes les autres dont nous avons trouvé l'expression traditionnelle dans les organes de l'enseignement chrétien; elle était dans l'air; le simple peuple la respirait par la liturgie, comme l'homme du cloître et le prêtre s'en imprégnaient dans la méditation des mystères divins et dans la lecture des écrivains ecclésiastiques (1).

Vis-à-vis du meurtre d'Abel, ce sont les trois Marie au sépulcre (2). D'une part, la menace de mort est réalisée par un fratricide; de l'autre, la défaite de la Mort (3) est annoncée par l'ange aux saintes femmes. La femme, auteur de la mort, est choisie pour porter cette nouvelle (4), afin que celle qui avait causé l'inimitié entre la terre et le Ciel soit aussi chargée la première des paroles de paix.

Un dernier médaillon forme le point de jonction où viennent se confondre les deux séries. C'est la descente du Fils de Dieu aux enfers, pour consommer l'œuvre de la rédemption (5) et complé-

(1) Adam. de S. Vict. (?), *Rhythm. de Resurr. D.* (ap. Rambach, *Anthol. christl. Ges.*, I, 290, 291).

« Vita mortem superat:
Homo jam recuperat
Quod prius amisit
Paradisi gaudium.
Viam præbet facilem
Cherubim, versatilem,
Ut Deus promiserat,
Amovendo gladium. »

« Lex est umbra futurorum.
Christus finis promissionum,
Qui consummat omnia.
Christi sanguis igneam
Hæbetavit romulam,
Amota custodia. »

Petr. Chrysol., *serm.* CXXIII, de Divite et Lazaro. « Flamma romphaea... paradisi volvebatur in janua, ne illuc hominis pateret accessus... Nec erat idoneus qui paradisi introiret, flammam exstingueret divinitus institutam, aut aperiret januas inferni cœlitus obseratas, aut solveret chirographum quod in arca legali Dei præcepto tenebatur inclusum. Hinc est quod ipse Dominus qui obseravit paradisi, qui clausit infernum, ad terras et ad inferos tota potestate descendit; ut accensa exstingueret, clausa protinus aperiret, protoplasti facinus aboleret... De latere fundit aquam, ut paradisi viam temperet, etc., etc. »

Cs. Pseudo-Nicodem. *Evangel.*, cap. 26 (ap. Thilo, *Cod. apocryph. N. T.*, t. I, 772-777). — Ephraem., *in Nativ. D.*, *serm.* 6 (P. Syr., t. II, 419). — Clem. Alexandr. *Cohortat. ad Gent.* (p. 86, t. I). — Ambros., *in tit. Ps.* XXXV, n° 3 (t. I, 766). — Cyrill. Alexandr., *de Ador. in spir.*, libr. XVII et III; *Glaphyr. in Numer.* (t. I, P. I, 620, 96-99; P. II, 390). — Anast. Sinaït., *in Hexam.*, libr. VII (Bibl. PP. IX, 888). — Brun. Astens., *Homil. de Latr.* (Ibid. VI, 644). — Pseudo-Augustin., *serm. de Pasch.* (t. V, Append., 282). — Honor. Augustodun., *Hexam.*, VI (D. Pez, *Thesaur.*, t. II, P. I, p. 88). — Gerhoh., *in Ps.* XVII, 11 (Ibid. V, 230). — Arnold., *de Verb. D.* (Cyprian. Opp., ed. Baluze, *Append.*, p. xlv). — Etc. etc.

Le versificateur singulier (*Petrus Anselm.*), dont nous avons emprunté quelquefois le langage à l'*Hortus deliciarum* (Bibl. PP. XXIV, 1275), fait aussi allusion à ce symbolisme à propos du Calvaire:

« Ensifer ille Dei cherubin, aditu patet }
Christicola intrare modo sinit, ense retr } acto
Flammivomus gladius versatilis ille qui }
Lætæque christicola paradisi porta pat } escit

(2) Marc. XVI, 1. — *Étude VIII*, lancette centrale.
(3) *Sequent. Pasch.*

« Mors et vita duello
Conflixere mirando,
Dux vite mortuus
Regnat vivus.

« Dic nobis, Maria,
Quid vidisti in via,
— Sepulcrum Christi viventis,
Etc. »

(4) Petr. Chrysol., *serm.* LXXIX, de *Resurr. Chr.* « Mulier mali causa, peccati auctor, via mortis, sepulcri titulus, inferni janua, lamenti necessitas tota... Non est ergo mirum si ad lacrymas, ad funus, ad sepulcrum, ad obsequium dominici corporis femine ardentes apostolis hic videntur: ubi mulier prima currit ad lacrymas, quæ prima cucurrit ad lapsum; præcedit ad sepulcrum, quæ præcessit ad mortem; fit resurrectionis nuntia, quæ fuit mortis interpres; et quæ viro porrexerat interitus tanti nuntium, vir ipsa porrigit magnæ salutis auditum; ut compenset fidei nuntio quod perfidie ademittit auditu. Non est hic præposterus ordo, sed mysticus. — Id. *serm.* LXXX. « *Venite, videte locum ubi positus erat Dominus* (Matth. XXVIII, 6). Venite, mulieres, venite, videte ubi Adam posuistis vos, ubi sepelitis hominem, ubi virum vestro consilio contrusistis: per quod fecistis pro servis ipsis Dominum sic jacere; et intelligite erga vos tantam magnitudinem veniæ, quanta fuit domino injuriæ magnitudo... *Et eantes cito, dicite discipulis ejus quia surrexit* (Ibid., 7). Neque hic mulieribus apostoli postponuntur, sed mulier absolvitur a reatu; dum portat vitæ, portat resurrectionis auditum, quæ auditum mortis portaverat et ruinæ. Etc. » — Id., *serm.* LXXVII.

Henric. Parmens., *l. cit.* (Nov. coll. . . Vatic., t. VII, P. I, p. 273).

« Quod discipulis per mulierem resurrectio dominica nuntiatur,
Procul dubio ostenditur
Quia per quem humano generi sexum est mors addita,
Per eum beatæ vitæ est resurrectio nuntiata;
Et quo mors mundo,
Diabolo suggerente,
Paratur
Per hunc a monumento,
Angelo monente,
Vita revelatur;
Et per cujus manum homo mortis suscepit poculum,
Per ejusdem, vitæ suscepit antidotum. »

Cs. Cyrill. Alexandr. *in Joann.* (XX, 15), libr. XII (t. IV, 1085). — Hilar., *in Matth.* XXVIII, 9 (t. I, 810). — Augustin., *serm.* CCXXXII (al. *de Temp.* 144), in dieb. paschal. 3 (t. V, 981). — Ambros., *in Luc.* (XXIV), libr. X, 156 (t. I, 1537, sq.). — Pseudo-Bed., *in Matth.* (t. V, 118). — Paschas. Radbert., *in Matth.*, libr. XII (Bibl. PP. XIV, 702). — Rupert., *de Div. offic.*, libr. VI, 30. — Zachar. Chrysopolit., *in un. ex quat.* (Bibl. PP. XIX, 948). — Etc.

C'est bien assez de preuves, ce semble, pour faire remarquer ce que le mysticisme des anciens âges avait rattaché de hautes pensées à ce trait de l'histoire évangélique. Je m'y suis arrêté à dessein, pour laisser apercevoir aux esprits qui ont de la portée, quel pouvait être le côté sérieux de certaines cérémonies du moyen âge, où bien des gens ne verraient qu'une puérilité. Ainsi cette singulière commémoration des trois Marie dans l'office de Pâques, à la cathédrale d'Amiens (n° 93, p. 168), qui avait son analogue dans un rite du chapitre de Bourges (Romelot, *op. cit.*, p. 187, sq.), ne doit plus se présenter comme une bizarrerie joviale. C'était la forme populaire d'une doctrine importante; et si j'avais le loisir d'étendre cette réflexion, je ferais voir aisément qu'on peut trouver un fondement non moins grave à plusieurs réjouissances de ce temps qui paraissent beaucoup plus étranges encore pour la forme.

(5) *Prosa in dieb. dominic.* (ap. Clichtov., libr. IV, fol. 115 r°).

ter sa victoire sur le péché et sur la mort. C'est le monde relevé, à l'anniversaire du jour où il était sorti des mains de Dieu; et l'enfer dépouillé par le nouvel Adam, comme il avait été enrichi par l'ancien. Ce n'est donc, au fond, sous une forme différente, que ce que l'on a prétendu exprimer ailleurs (1) en représentant le tombeau d'Adam ou une tête de mort (2) sous la croix. Mais cet autre langage de l'art doit être dégagé de celui qui nous occupe en ce moment.

Au centre de toute la rose plane l'Esprit d'adoption, l'Esprit créateur, qui fut le premier don de Jésus-Christ après son entrée dans la gloire, et dont l'action vivifiante doit *renouveler la face de la terre*. Comme il avait préparé au commencement la fécondité de l'abîme (3), c'est de lui encore que vient à l'eau du baptême cette faculté régénératrice qui fait l'homme enfant de Dieu et héritier du nouvel Adam. C'est lui qui communique à l'Eglise cette fécondité sainte qui doit repeupler le ciel, comme la fécondité d'Eve menaçait de peupler l'enfer. Ainsi, ce grand tableau et celui qui décore le transept opposé, se complètent réciproquement, et convergent vers un même but qui est à peu près le même que celui des verrières du Bon Samaritain: l'homme élevé par Jésus-Christ à un état surnaturel.

117. Tandis que j'entreprends de pousser plus loin ces indications, en plaçant ici quelques remarques sur le tombeau d'Adam, pour faire mieux entendre les deux cycles parallèles du Bon Samaritain et du nouvel Adam, serai-je assez heureux pour ne pas soulever quelques impatiences parmi ceux qui ont suivi ces divers détails jusqu'à présent? Qu'on ne m'attribue point toutefois cette extension donnée à la parabole de saint Luc; rien ici ne s'écarte des traditions de l'art ou de l'exégèse, et l'apologie de cet excès apparent pourrait être reprise de bien haut, puisque saint Épiphanie m'y précède. C'est précisément de la parabole du Samaritain que ce Père du IV^e siècle s'autorise pour en venir à l'objet qui terminera notre excursion (4).

« Ecce dies magnus Dei,
Dies summus requiei,
Dies est Dominica.
« In qua mundus sumpsit exordium,
In qua vita cepit initium
Hec est dies.
« In qua Christus contrivit inferos,
Plasma summi vexit ad superos
Hec est dies. »

Notker, *sequent. Pasch.* (D. Pez, t. I, P. 24).

« Illuxit dies quam fecit Dominus,
Mortem devastans. »

Id., *in fer. II Pasch.* (Ibid., 25).

Quæ (supplicia) hodie triumphali,
A mortuis resurgens,
Sprevit victoria;
Ducens secum primitiva
Ad caelos membra.
Etc. »

Cs. Iren., libr. III, cap. XXXIII, 12 (p. 220, sq.). — Ephrem, *serm. in Nativ. D.*, 8 (P. Syr., t. II, 424); *de Eden*, *serm.* 4, 7, 8, 12 (Ibid., t. III, 572, 582, 588, 598). — Pseudo-Nicodem., *Evangel.*, cap. 19, 24—26 (ap. Thilo, *Cod. apocr. N. T.*, t. I, 684, 696, 740—748, 778, etc.). — Epiphane (2), *in sepulcr. Chr.* (t. II, 267, sq., 273—275); *in Resurr. Chr.* (Ibid., 276, 282). — Macar., *homil.* XI, 10 (ed. Prit., 143, sq.; et Bibl. PP. IV, 116). — Anastas. Sinait., *in Hezaem.*, libr. VII (Bibl. PP. IX, 888). — Augustin., *epist.* CLXIV, ad Evod., cap. 3 (t. II, 575). — Pseudo-Augustin., *serm.* CLX (al. *de Temp.* 137), de Pasch. (t. V, Append., p. 283—285); et *serm.* CLVI (al. *de Temp.*, 122), de Pass. (Ibid., 278). — Etc.

(1) A Chartres (*Étude I*, fig. A, n° 12); à Beauvais, et dans l'*Hortus deliciarum* (*Étude IV*, fig. C, D). Cs. n° 30, 64, 65 (p. 47, 119, 121).

(2) *Étude XII*, fig. D. Voyez plus bas : n° 117 118 (pp. 206, svv.).

(3) Ps. CIII, 30. — Gen. I, 2. — Joann. III, 5, 6, 8. — Rom. VIII, 15, 16, 26. — II Cor. I, 21, 22. — Etc.

Notker, *seq. in Pentecost.* (l. c. 27). Je corrige çà et là le texte de Dom Pez d'après un vieux missel de Passau (1505, in-fol.).

« Quando machinam, per Verbum suum,
Fecit Deus celi, terræ, marium;
Tu super aquas,
Fetus eas
Numen tuum expandisti, Spiritus.

« Tu, animabus
Vivificandis,
Aguas fecundas;
Tu, aspirando,
Das spiritales
Esse homines.

« Tu divisum
Per linguas mundum
Et ritus,
Adunasti, Spiritus.
Etc. »

Une hymne de Rupert au Saint-Esprit (ed. Colon., t. III, P. 1, p. 180) semble résumer toutes les pensées qui ont pu présider à cette représentation de la colombe dans la rose de Lyon.

«
Tu Patris indulgentia,
Tu vera Christi charitas;
Ex te fuit consilium
Salvationis hominum.

« Traxisti de coelo Deum
In utero femineum;
Tu es amor per quem Deo
Conjuncta est nostra caro.

«
Et sicut mori voluit (Christus)
Nos quoque docere commori,
Dum vivos aqua sepelis,
O artifex mirabilis.

«
Processisti igneis
In linguas a throno Dei,
Ut terra coelum fieret,
Ut dii essent homines.

« Tonant ergo miraculis,
Verbis pluuat celi novi;
Quam terra habens pluviam,
Novam concepit gratiam.

« Inde per orbem geniti
Adoptionis filii (Rom. VIII, 15. — Gal. IV, 95),
Abba Pater in te, Deus,
Clamamus, sancte Spiritus.
Etc.

(4) Epiphane, *adv. Hæres.*, libr. I, t. III, *Hæc.* 46 (t. I, 394, 396). Cette indication ne doit point être regardée comme une simple

Sur ce sujet on aurait mauvaise grâce à vouloir se donner des airs d'érudition après les recherches rapportées comme en dernière instance par le docte Molanus (1), et par l'infatigable Gretser (2) qu'il faut toujours citer lorsqu'on prétend parler de la croix. Ce que l'on pourrait ajouter de faits nouveaux aux graves compilations de ces savants maîtres, est si peu de chose vraiment au prix de leurs travaux, que le principal honneur leur en doit toujours revenir. Une tradition juive, plus ou moins autorisée, voulait que les ossements d'Adam eussent été déposés sur le Calvaire; et il est aisé d'imaginer si la piété dut accueillir avec transport une opinion qui prêtait à des rapprochements si féconds en applications touchantes. La poésie ne manqua pas de mettre à profit cette circonstance merveilleuse (3); et la prédication, la théologie même (4), s'en inspirèrent plus d'une fois pour l'édification des peuples. Quant à saint Jérôme, lui que l'on a dépeint quelquefois comme suspect de se ranger trop respectueusement aux traditions des écoles juives, il écarte celle-ci (5) avec une affectation de froideur qui a quelque chose d'inexplicable. Il ne daigne même pas mentionner son origine hébraïque; et quand il semble vouloir la réfuter, il surprend son lecteur par la faiblesse des raisons qu'il allègue. Mais il est arrivé plus d'une fois que le moyen âge, comme pour lui infliger une punition bizarre, a précisément invoqué l'autorité de saint Jérôme, quand il s'agissait d'établir la réalité de ce fait problématique (6). Toutefois, malgré le respect que doivent inspirer plusieurs théologiens et com-

curiosité d'érudition : il y a tout lieu de croire, au contraire, que ce passage de saint Épiphane n'a pas été sans quelque action directe sur l'art, ne fût-ce que par sa reproduction dans les commentaires de saint Jérôme; puisque le texte qu'il cite (*Sarge, qui dormis*, etc. Eph. V, 14) se retrouve inscrit au moyen âge sur quelques anciennes croix ciselées ou gravées qui représentent le tombeau d'Adam ou la tête de mort au pied du Crucifix. Mais comme je ne connais ce texte dans aucune peinture, je laisse le soin de cette application à ceux qui étudieront les produits de la torentique ou de la glyptique.

(1) Molan., *de Hist. ss. imag.*, libr. IV, cap. 11. (ed. Paquot, 452—457).

(2) Gretser, *de s. cruce*, libr. I, cap. 18.

(3) Pseudo-Tertullian., *Carm. adv. Marcian.*, libr. II.

« Adam vi captum sic Christus querit ubique
Ipse viam gradiens qua mors operata ruinam est
.....
.....
.....
Quove manum extendit temere contingere lignum,
Qua die, quove loco cecidit clarissimus Adam;
Hac eadem redeunte die, volentibus annis,
In stadio ligni fortis congressus athleta
Extenditque manus, poenam et pro laude secutus
Devicit mortem, quia mortem sponte reliquit.
Exiit exuvias carnis et debita mortis;
Serpentis spoliis, devicto principe mundi,
Adfixit ligno, refugium immane troporum
.....
.....
.....

« Golgotha locus est, capitis calvaria quondam,
Lingua paterna prior sic illum nomine dixit.
Hic medium terræ est, hic est victoria (victoria?) signum.
Os magnum hic veteres nostri docuere repertum
Hic hominem primum suscepimus esse sepultum;
Hic patitur Christus, pio sanguine terra madescit:
Pulvis Adæ ut possit veteris, cum sanguine Christi
Commixtus, stillantis aque virtute levare (levare?).
Hæc ovis est una quam se (se?) per sabbatha vivam
Inferni e puteo statuit subducere pastor.
Etc., etc.»

Cette allusion à la brebis perdue (Luc. XV, 4) est fréquente chez les Pères quand ils veulent opposer la rédemption de l'homme à la sévérité des jugements divins envers l'ange rebelle. Quant à cette mention du sabbat, sur laquelle l'auteur insiste à plusieurs reprises, tous les hommes accoutumés aux études ecclésiastiques y auront reconnu un souvenir de l'Évangile (Matth. XII, 11.—Luc. XIV, 5.—Etc.) La correction «*se* per sabbatha» que je propose me paraît suggérée par le langage de plusieurs écrivains ecclésiastiques, amplifiant une expression de saint Paul. (Hebr. IV, 3—11) qui a occasionné bien des commentaires. Cs. Pseudo-Cyprian. (Arnold?) *de Sp. s.* (p. cxlv, cxlvj).—Epiphane., *adv. Hæret.*, libr. I,

t. II, hæret. 30 (t. I, 158—160).—Peiron, *L'Antiquité des temps, rétablie*, ch. 1, etc.; *Défense de l'Antiquité des temps*, ch. 1. Mais, sans tant de recherches, on peut voir Prudence (*Apoth.*, v. 987—997; p. 486, sq., t. I) insistant sur cette réminiscence biblique que le faux-Tertullien s'était contenté d'indiquer en deux mots.

(4) Epiphane., *loc. c.*—Origen., *in Matth.*, 126, tract. 35 (t. III, 920).—Pseudo-Athanas., *de Pass. et cr. D.* 12 (t. II, 68).—Pseudo-Basil. M., *in Isai.* V, 1, (t. I, 478).—Chrysost., *in Joann.* homil. LXXXV (al. 84), 1 (t. VIII, 504). Saint Jean Chrysostome n'a pas coutume de se laisser emporter à des exagérations de mysticisme; mais ici on dirait qu'il a cru ne pouvoir pas se dispenser d'accorder au moins quelques paroles à une tradition qui ne manquait point d'une certaine gravité. Une fois ce suffrage donné par un homme aussi révérent, l'Eglise grecque a suivi comme par entraînement.

L'Eglise latine a été beaucoup plus réservée dans ses principaux organes. Ambros., *in Luc.* (XXIII, 26), libr. X, 114 (t. I, 1528). « Ipse autem crucis locus vel in medio, ut conspicuus omnibus; vel supra Adæ, ut Hebræi disputant, sepulturam. Congruerat quippe ut ibi vite nostræ primitiæ locarentur ubi fuerant mortis exordia. »—Id., *epist.* LXXI, 10 (t. II, 1070). « Ibi (in Golgotha) Adæ sepulcrum, ut illum mortuum, in sua cruce resuscitaret. Ubi ergo in Adam mors omnium, ibi in Christo omnium resurrectio. » Cs. Ambros., *de Bened. patriarch.*, c. VII, 32 (t. I, 523).

Voilà tout ce que saint Ambroise accorde à l'autorité d'Origène, pour qui, cependant, il avait une sorte de faible. Or, après saint Ambroise, je ne vois pas que l'on puisse citer un nom vraiment grave parmi les Pères latins, qui soit bien clairement acquis à cette opinion. Car pour les paroles attribuées à saint Cyprien (*de Resurr. D.*, Append., cxxxij), tout le monde s'accorde aujourd'hui à n'y voir qu'un discours du x^e siècle.

(5) Hieronym., *in Matth.* XXVII, 33, 38 (t. IV, P. I, 137, 138); *in Eph.* V, 14 (Ibid., 385).

Cs. Bed., *in Luc.* XXIII (t. V, 495).—Iraban., *in Matth.* XXVII (t. V, 153).—Glos., *in h. l.*—Pasch. Radb., *in Matth.*, libr. XII (Bibl. PP. XIV, 688).—Zachar. Chrysopolit., *in un. ex quat.* (Ibid. XIX, 941, 942).—Jacob de Vitriac., *Hist. orient.*, lib. III, 11, 14 (ap. Martène, *Thesaur.*, III, 277, 278).—Petr. Venerab., *in laud. sepulcr. D.*, serm. 1 (Ibid. V, 1426).—Rupert., *in Joann.*, lib. XIII.—Thom. Aquin., *Caten. in Matth.* XXVII.—Vincent. Bellovac., *Specul. histor.*, libr. VI, cap. 43.—Etc.

(6) Le motif de cette allégation pouvait être la lettre de Paula et d'Eustochium à Marcella, qui se trouve parmi celles de saint Jérôme (t. IV, P. II, p. 547), et qui passait pour avoir été écrite par lui. Mais, outre que ces illustres Romaines pouvaient assurément correspondre avec leurs amies sans emprunter la main de saint Jérôme, cette lettre semble calquée sur saint Épiphane. Or, sainte Paule avait vu plusieurs fois ce grand évêque, soit en Chypre, soit en Palestine. Qui sait même si ce prédicateur que blâme saint Jérôme (*in Eph.*) n'était pas précisément saint Épi-

mentateurs extrêmement graves des temps modernes, je ne balance pas à dire que le moyen âge latin est bien plus disposé à repousser cette narration qu'à l'admettre; d'où il semble permis de conclure qu'en adoptant cette représentation on a bien plus songé à peindre un dogme qu'à retracer un fait. La valeur historique du tableau ne paraît pas avoir été exagérée, mais ce qui pouvait lui manquer par cet endroit aura paru suppléé par sa portée doctrinale. Quelles pensées, en effet, ne devait pas faire naître ce spectacle! Le cadavre d'Adam retrouvant la vie quand le sang du Fils de Dieu vient à pleuvoir sur sa tombe: c'est, en une expression vive et touchante, le résumé de tout ce qu'ont dit les Pères sur l'efficacité du sacrifice de la croix, et particulièrement de ce que nous avons indiqué sur la délivrance du premier homme. C'est la puissance de cette rédemption, en vue de laquelle seule avait été enlevé à la perte éternelle tout ce qu'il y avait eu de justes dès l'origine du monde⁽¹⁾; et qui n'est pas tellement le privilège du chrétien, qu'elle n'ait eu aussi son rejaillissement jusqu'au berceau de l'humanité. C'est, dans la personne du premier homme, la vie garantie à tout homme qui voudra élever son cœur vers cette victime offerte pour tous⁽²⁾. C'est le nouvel Adam, buvant la coupe amère que le premier nous avait remplie, et lui versant la vie aux dépens de la sienne qui ne devait

phane durant son dernier voyage à la Terre sainte? Mais voici ce qu'écrivait sainte Paule: «In hac urbe (Jerusalem), imo in hoc tunc loco et habitasse dicitur et mortuus esse Adam. Unde et locus in quo crucifixus est Dominus Noster, Calvaria appellatur; scilicet quod ibi sit antiqui hominis Calvaria condita: ut secundus Adam, et sanguis Christi de cruce stillans, primi Adam et jacentis protoplasti peccata dilueret; et tunc sermo ille Apostoli (Eph. V, 14) compleretur: *Excitare, qui dormis, et exurge a mortuis*, etc.»

Quoi qu'il en soit, on ne rencontrera guère d'affirmation bien prononcée à ce sujet parmi les auteurs influents du moyen âge, si ce n'est chez les écrivains beaucoup plus occupés d'édifier que d'instruire, et qui saisissent volontiers, sans grand examen, toute occasion d'ouvrir un point de vue à la piété. Peut-être que les croisades remirent en crédit cette opinion, à cause de la faveur dont elle jouissait parmi les chrétiens d'Orient. Cf. Aboulfaradj, ap. Pocock, *Hist. comp. dynast.* (Oxf. 1663), p. 10. Mais Albert le Grand (*in Luc. XXIII*; Opp. ed. Lugdun. 1651, t. X, 344, sq.) est tellement contraire à cette tradition, qu'il cherche à lui enlever l'appui de saint Ambroise.

(1) Leon. M. *serm. LXVI* (al. 62) *de Pass. D.* 15. (t. I, 255, sq.). «... Redemptio Salvatoris, destruens opus diaboli et rumpens vincula peccati, ita magnæ pietatis suæ disposuit sacramentum ut usque ad consummationem quidem mundi, præfinita generationum plenitudo decurreret, sed renovatio originis per justificationem indiscretæ fidei ad omnia retro secula pertineret. Incarnatio quippe Verbi et occisio ac resurrectio Christi, universorum fidelium salus facta est; et sanguis unius justi hoc nobis donavit qui eum pro reconciliatione mundi credimus fusum, quod contulit patribus qui similiter credidere fundendum.

«Nihil ergo ab antiquis significationibus in christiana religione diversum est, nec unquam a præcedentibus justis nisi in Domino Jesu Christo salvatio sperata est; dispensationibus quidem, pro divinæ voluntatis ratione variatis; sed in idipsum coruscantibus et legis testimoniis, et prophetiæ oraculis, et oblationibus hostiarum: quia sic congruebat illos populos erudiri, ut quæ revelata non caperent, obumbrata susciperent. Etc.» — Id., *serm. LII* (al. 50), *de Pass. D. I.*, 1 (t. I, 198, 199). «Post illam namque humane prævaricationis primam et universalem ruinam ex qua (Rom. V, 12) per unum hominem peccatum introiit in hunc mundum, et per peccatum mors, et ita in omnes homines pertransiit, in quo omnes peccaverunt; nemo tetram diaboli dominationem, nemo vincula diæ captivitatis evaderet; nec cuiquam aut reconciliatio ad veniam aut reditus pateret ad vitam, nisi coæternus et coequalis Patri Deo Filius Dei, etiam hominis filius esse dignaretur, veniens querere et salvare quod perierat (Luc. XIX, 10): ut sicut per Adam mors (I Cor. XV, 22), ita per Dominum Jesum Christum esset resurrectio mortuorum. Non enim quia, secundum inscrutabile propositum sapientiæ Dei, novissimis diebus *Verbum caro factum est*, ideo salutiferæ Virginis partus extremi tantummodo temporis generationibus profuit; et non se etiam in præteritis refudit ætates. Omnis prorsus antiquitas colentium Deum verum, omnis numerus apud secula priora sanctorum, in hac fide vixit et placuit. Et neque patriarchis, neque prophetis, neque cui-

quam omnino sanctorum, nisi in redemptione Domini Nostri Jesu Christi salus et justificatio fuit; quæ, sicut expectabatur multis prophetarum oraculis signisque promissa, ita est etiam ipso munere atque opere præsentata.»

Id., *serm. LXIII*, 2 (p. 244).

On doit s'apercevoir que si je cite ces passages de saint Léon, c'est à cause de la majesté de ses paroles et non pour la singularité d'une pensée sur laquelle il ne pouvait y avoir deux avis dans l'Eglise. Cette extension du rachat, jusqu'aux deux extrémités du temps, de la création à la consommation des siècles, est un point de foi hors de toute atteinte; et la grande miniature de l'*Hortus deliciarum* (Étude IV) l'expose avec une lucidité noble et bien simple à la fois, quand elle place sur le Calvaire, d'une part l'Eglise qui doit perpétuer le sacrifice de la croix jusqu'aux derniers jours, et de l'autre le père du genre humain qui n'est point soustrait aux bienfaisantes atteintes de cette réparation universelle.

Cs. Apoc. XIII, 8. — Heb. IX, 25—28; X, 1—14. — Etc.

(2) Lanfranc., *in Coloss. I*, 19, sq. «*Complacuit... per eum (Christum) reconciliare omnia: pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in caelis sunt. Qua hora sanguis redemptionis de latere Domini in cruce pendentis exivit, dimissum est peccatum Adæ humano generi, et pacificata sunt caelestia et terrestria; quia tunc patuit hominibus introitus in regnum cælorum.*»

Gloss., *in IV Reg. XIII*, 21. «Resurrectio cadaveris per contactum ossium Helisæi significat quod quicumque firma fide tangit mortem Christi et spem suam veraciter in eo collocat, sine dubio particeps erit resurrectionis ejus. Unde (Joann. XI, 25): *Ego sum resurrectio et vita.*»

Cs. Hraban., *in h. l.* (t. III, 133). — Gloss. *in Eccl. XLVIII*, 14. — Pseudo-Augustin., *de Symbol.*, 15 (t. VI, 563).

Saint Irénée (libr. III, cap. XXIII, 2; p. 220, sq.), saint Épiphanie (*l.c.*) et Origène (*l.cit.*) insistent tout particulièrement sur la convenance du salut d'Adam, pour que l'œuvre de la rédemption ne se trouvât pas avoir quelque chose d'incomplet; et il est visible que la même pensée dirigeait Eusèbe et Glycas lorsqu'ils écrivaient les paroles que nous avons rapportées au sujet du pélican (n° 52, 53; p. 99, 100, 102). C'est pourquoi, je le répète afin d'être bien compris, le symbole du pélican ne convient qu'au Calvaire et à l'autel, mais non pas précisément au tabernacle: l'Eucharistie ne pouvant être figurée dans cet emblème que comme *sacrifice*, et non pas comme *sacrement*, si ce n'est d'une manière fort indirecte. Aussi, c'est bien de la sorte qu'on l'entendait encore à Bourges à une époque plus rapprochée de nous, lorsque Barthélemy Aneau (ap. la Thaumassière, p. 105—108), décrivant l'église métropolitaine de Saint-Étienne, parle d'un énorme pélican de bronze doré, qui dominait la tour de l'horloge.

«Arcis in excelso positus stat vertice nidos
Ad Phœbi radios aurato ex ære refulgens;
Funesto plus in nido recubare videtur
Pelecanus avis: proprio quæ sanguine vitam
Restituit pullis, transfigens pectora rostro.
Mystica hæc sonis Christi morientis imago.»

rien à la tombe. C'est, enfin, l'indulgence et la rigueur qui viennent l'une au-devant de l'autre; la peine et le pardon qui s'embrassent sur le Golgotha (1) : l'innocence s'est offerte aux coups de la justice, pour que le coupable se relevât avec tous les droits de la sainteté.

118. La tête de mort que l'on trouve plusieurs fois sous les pieds du Crucifix (2) n'a pas d'autre sens. C'est, ou la tête d'Adam lui-même (3), ou la mort vaincue par celui qui l'a voulu souffrir sans être soumis à sa loi, pour triompher d'elle en notre nom (4). Je ne parle pas du serpent, qui se rencontre plutôt dans les œuvres de la ciselure et de la gravure que dans celles de la peinture sur verre. Mais pour ceux qui aimeraient les singularités, voici un aperçu curieux sur l'explication des faits qui viennent d'arrêter nos regards. Nous avons vu qu'on s'y réclamait généralement des traditions hébraïques, et quelques accessoires nous ramèneront encore vers cette même origine (5). Dès maintenant, ne pourrait-on pas, à l'aide de cette source, donner une interprétation plausible aux formes que revêtait le tombeau d'Adam sous la main des verriers de Beauvais et de Chartres (6)? Là ce n'est plus un squelette décharné qui git immobile, comme dans la miniature d'Hohenbourg, c'est un cadavre qui s'anime et se relève pour tendre une coupe vers la croix. Il ne paraît pas improbable que ce soit un emprunt fait aux enseignements rabbiniques. Les docteurs, même modernes, de la Synagogue ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des écrivains ecclésiastiques, en considération de la doctrine dont ils avaient été les dépositaires privilégiés avant Notre-Seigneur, et dont ils ont dû conserver des

(1) Ps. LXXXIV, 11.

Leon. M. *serm.* LXIV (al. 61), de Pass. D. XIII, 2 (p. 248, 249).
« Reparationem humani generis proprie Filii persona suscepit; ut, quoniam ipse est per quem omnia facta sunt, et sine quo factum est nihil (Joann. I, 3) quique plasmatum de limo terræ hominem flatu vitæ rationalis animavit, idem naturam nostram ab æternitatis arce dejectam amissa restitueret dignitati; et cujus erat conditor, esset etiam reformat: sic concilium suum dirigens in effectum, ut ad dominationem diaboli destruendam magis uteretur justitia rationis quam potestate virtutis. Quia ergo primi hominis universa posteritas uno simul vulnere sauciata corruerat, nec ulla sanctorum merita conditionem poterant illatæ mortis evincere; venit e caelo medicus singularis multis saepe significationibus nuntiatus et prophetica diu pollicitatione promissus: qui manens in forma Dei, et nihil propriæ majestatis amittens, in carnis nostræ animæque natura sine contagione antiquæ prævaricationis oriretur. Solus enim beatæ Virginis natus est filius absque delicto: non extraneus ab hominum genere, sed alienus a crimine, in quo illius ad imaginem et similitudinem Dei conditi, et perfecta esset innocentia et vera natura; quum de Adæ propagine unus existeret in quo diabolus quod suum diceret non haberet. Qui, dum in eum scivit quem sub peccati lege non tenuit, jus impiæ dominationis amisit. »

Gregor. M., *Moral.*, libr. III, cap. 15 (t. I, 89). « . . . Mediator etenim noster puniri pro semetipso non debuit, qui nullum culpæ contagium perpetravit. Sed si ipse indebitam non susceperet, nunquam nos a debita morte liberaret. Pater ergo, quum justus sit, justum puniens omnia juste disponit; quia per hoc cuncta justificat, quod cum qui sine peccato est pro peccatoribus damnat: ut eo electa omnia ad culmen justitiæ surgerent, quo is qui est super omnia, damna injustitiæ nostræ sustineret. . . . Rubigo quippe vitii purgari non potuit nisi igne tormenti. Venit itaque sine vitio, qui se subiceret sponte tormento; ut debita nostræ iniquitatis supplicia, eo reos suos juste amitterent, quo hunc a semetipsis liberum injuste tenuissent. »

Petr. Blesens., *Instr. fid. cathol.* (Bibl. PP. XXIV, 1172, 1173).
« . . . Reatus quem Adam, per superbiam, ligni delectatione contraxerat, mortis amaritudine per humilitatem Christi sublatus est; fusoque sanguine sine culpa, omnium culparum chirographa sunt deleta. Alium siquidem redemptionis modum poterat Dominus procurasse, sed nullus suæ benignitati nostræque saluti congruentior occurrebat. Quum enim homo juxta suæ prævaricationis exigentiam captus a diabolo teneretur, postulabat justitia ut non eriperetur per violentiam: sed qui per superbiam lapsus est, sua si posset, sed quia sua non poterat, aliena saltem humilitate resurgeret. Ita Christus innocens, quem agnus paschalis in Lege signaverat, se pro nobis hostiam obtulit salutarem. Etc. »

Rupert., *de Divin. offic.*, libr. VI, c. 36. « Gratias misericordie Dei justitiæ, et justæ Dei misericordie qui sic adversatus est ut

subveniret, sic percussit ut sanaret; et juxta illud Psalmistæ (*loc. cit.*): *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatae sunt*; sic veritatem et justitiam adversus culpam exercuit, ut misericordiam et pacem reservaret homini. Nam quia satisfactionem pro culpa non nisi Deus perficere poterat, Deus homo factus est; quatenus unus idemque Christus ut verus Deus ab homine exigeret, et ut verus homo persolveret. »

Cs. Augustin., *de Trinit.*, libr. XIII, cap. 13, 14 (t. VIII, 938—940). — Anselm., *Cur Deus homo*, libr. II, cap. 18—20; et *Medit.* XI, de Redempt. (p. 95, sq.; 221—223). — Etc.

(2) *Étude XII*, fig. D.

(3) *Calvaria* ou *Calvaria locus*, *ἡ τῆς κενῆς, ἡ ὀψύχη, Golgotha* en syriaque. Albert le Grand (*l. cit.*), tout en blâmant les peintres ses contemporains, nous apprend que leur intention était bien de représenter le crâne d'Adam par cette tête de mort qu'ils plaçaient sous la croix.

(4) Osee XIII, 14. — I Cor. XV, 55.

Præfat. pasch. « . . . Qui mortem nostram, moriendo, destruxit; et vitam, resurgendo, reparavit. »

Pierre le Vénérable (*Rhyth.*, Bibl. PP. XXII, 1128), ce digne représentant du grand corps de Cluny dans toute sa virilité, réunit à ces souvenirs celui des deux arbres du péché et de l'expiation; puis, ce que d'autres ne font qu'indiquer rapidement, il oppose au poison qu'Eve nous avait versé, la coupe salutaire que le sang de Jésus-Christ offre à l'homme pécheur.

« Per lignum vetitum
Sumpsit interitum
Nostra mortalitas;
Ligni patibulo
Redditur sacculo
Amisita dignitas:

« Fructus comeditur
Quo vita perditur,
De mortis arbore;
Sanguis effunditur,
Qui fide sumitur,
De Christi corpore.

« Draco perimitur,
Mundus redimitur,
Sanguinis pretio;
Huic mortem intulit,
Sed vitam contulit
Nobis hæc potio.

.....
.....

« Gaude, mortalitas,
Redit æternitas
Quæ reparaberis;
Quidquid de funere
Soles metueri
Jam ne timearis.

« Dat certitudinem
Vita per hominem
Et Deum reddita;
Quam in se pertulit,
Ac tibi contulit
Morte deposita
.....
.....

« Quod in principio
Prævo consilio
Perverse voluit,
Nunc per justitiam,
Non per superbiam
Adam obtinuit.
Etc. »

(5) Nous aurions pu le faire remarquer déjà au sujet de la représentation du *sein d'Abraham* dans le tableau du jugement dernier (Pl. III), mais le chapitre IX nous en fera retrouver l'occasion.

(6) *Étude IV*, fig. C; etc. Cs. n° 45 (p. 82).

traces importantes dans l'état où Dieu les a laissés tomber depuis l'établissement de l'Église. Car Dieu, qui n'a jamais abandonné le monde à la pâle lueur d'un simple texte, n'a pu manquer de confier aux maîtres de l'ancien peuple quelque chose de plus qu'une lettre morte; et l'enseignement oral développait sans aucun doute, avec l'autorité d'une mission divine, les paroles sacrées de la Loi et des prophètes. Même après le rejet de ces docteurs qui confessèrent la venue du Messie, et acceptèrent le poids de son sang⁽¹⁾, le ministère singulier de cette nation extraordinaire exigeait que la Providence laissât entre ses mains un flambeau assez éclatant pour servir de fanal aux cœurs droits⁽²⁾. Ainsi, le mélange des pensées humaines, la mauvaise foi même, qui auront altéré l'ancien dépôt des promesses depuis la mort de Jésus-Christ et la dispersion définitive des Juifs, n'empêchent point la Synagogue moderne de posséder bien des lumières empruntées à l'ancien foyer. Aussi voyons-nous des auteurs chrétiens très-graves s'appuyer plusieurs fois des assertions de Philon ou de Josèphe, entre autres; et, contenues dans une certaine mesure, ces recherches peuvent amener des résultats importants. Au siècle de Raymond Martin et de Nicolas de Lire, on ne doit pas être surpris de rencontrer quelques traces d'études sur les livres rabbiniques; d'autant qu'à cette même époque nous voyons le *Talmud* traduit et brûlé publiquement à Paris⁽³⁾. Or, les rabbins enseignent qu'Adam doit être justifié et délivré par le Messie, qui rendra ce qu'avait fait perdre le péché du premier homme⁽⁴⁾; et, outre que le Messie est évidemment désigné dans plusieurs endroits de l'Écriture où il est question de vigne et de vin⁽⁵⁾, les docteurs juifs parlent fréquemment du grand festin que ce libérateur d'Israël doit donner à son peuple⁽⁶⁾ dans le paradis, et où le vin précieux ne doit pas être épargné. Là doit paraître la coupe de David⁽⁷⁾: souvenir altéré, sans doute, des prophéties qui annonçaient le sacrifice et le banquet eucharistique⁽⁸⁾.

119. Si je n'avais ajourné indéfiniment l'analyse des formes employées par l'art du moyen âge dans la représentation de la Passion, je pourrais indiquer également la possibilité d'une allusion rabbinique dans cette pragmatique constante qui fait placer le soleil à droite de la croix et la lune à gauche⁽⁹⁾. Que ceux qui viendront après nous ne se croient point traversés dans leurs recherches par les développements que nous avons accordés à nos peintures. Nous leur laissons sur ces mêmes matières une belle part encore pour l'exploitation à venir. Outre les représentations diverses de ce *cycle des deux Adam*, que nous n'avons certes pas épuisées⁽¹⁰⁾, il y aurait matière à d'intéressants détails sur les formes écrites qu'il a revêtues dans la littérature. On verrait la parabole du Samaritain se mêler à celle de l'Enfant prodigue pour accroître l'intérêt de la composition; des personnages allégoriques y figurer dans une sorte de drame ou de *mystère*, et le genre épique s'emparer de ces premiers essais pour les tourner en un roman où l'intention est souvent ce qu'il y a de mieux.

ARTICLE TROISIÈME.

DÉTAILS DES VERRIÈRES DU SAMARITAIN.

120. Il ne faut point s'attendre à nous voir analyser une à une toutes les particularités curieuses des médaillons de Sens et de Bourges. La Passion, l'œuvre des six jours, la mission de Moïse, ce sont

(1) Matth. II, 3—6. — Joann. I, 19—37; XIX, 12, 15. — Matth. XXVII, 25. Cs. n° 41 (p. 71, 72).

(2) Augustin., *in Ps.* LVIII, 12 (t. IV, 568, sq.). — Isidor., *contr. Jud.*, libr. II, cap. 21, sq. (t. VI, 103, sq.). — Etc. Cs. n° 40 (p. 70, 71).

(3) Cs. du Boulay, *Hist. univers. paris.* P. III, p. 176, sq.

(4) Raym. Martin, *Pug. fid.*, fol. 457 (ed. Carpozov, p. 571). — Eisenmenger, *Entdeckt. Judenth.*, t. II, 823—828.

(5) Gen. XLIX, 11, 12. — Isai. LXIII, 2, 3.

Cs. Schöttgen, *Jesus d. wahre Messias*, p. 177—179, 270, 386, sq. — Id., *Horæ hebr.*, t. II, p. 28, 97, sq.

(6) Eisenmenger, *op. cit.*, t. II, 872, sqq., 878.

(7) Eisenmenger, *l. cit.* 884, sq. Cs. *Ps.* CXV, 13.

(8) *Ps.* XXI, 27—30. — Zachar. IX, 17. — Prov. IX, 1—5. — *Ps.* CIX, 4; CXV, 12, 13.

Ce calice, qui se voit à Reims sous la croix (*Étude XII*, fig. D; et *Étude XVIII*, fig. C), est une des plus anciennes formes données à l'expression du sacrifice eucharistique rapproché de celui du

Calvaire. Nous en avons exposé le sens (n° 30, 31; p. 46—50) dans le premier chapitre; mais il y aurait matière à un mémoire grave et curieux, pour celui qui voudrait suivre à diverses époques l'exposition variée de ce dogme fondamental sous la forme de l'art. On la trouverait tantôt isolée, et suggérant surtout à l'esprit le souvenir de l'Eucharistie comme sacrement; tantôt étroitement rattachée à l'idée de l'Église, et présentant davantage l'Eucharistie comme sacrifice. Un continuateur de Trombelli rencontrerait dans de semblables recherches une source de preuves théologiques qui ne manqueraient pas de frapper les esprits droits. Il faudra tenir compte de cette ancienne expression *natalis calicis*, qui désigna le jour du jeudi saint.

(9) Schöttgen, *Horæ hebr.*, t. II, 619.

(10) Nous n'avons pas dit un mot de la sculpture, pour nous renfermer exactement dans l'étude de la peinture sur verre; et même dans ces limites nous avons eu soin de ne pas dépasser l'époque de nos vitraux de Bourges. C'est assurément ménager nos successeurs.

autant de sujets dont un seul, pris à part, prêterait à de longs et utiles commentaires sur l'histoire de l'art ou du symbolisme. Le but de cet article est beaucoup moins ambitieux : il ne s'agit que d'expliquer, dans les scènes de nos verrières, ce qui n'offrirait pas un sens facile à saisir dès le premier coup d'œil; ou certaines formes de représentation dont le symbolisme risquerait d'échapper à l'attention du spectateur (1).

Le premier groupe nous montre la création des anges vis-à-vis celle des astres, soit que le peintre ait suivi en ceci l'opinion d'un grand nombre de docteurs latins, qui pensent que les anges ont été formés en même temps que les cieux; soit qu'il ait prétendu suivre le langage de l'Écriture qui les désigne plusieurs fois sous le nom de *vertus des cieux*.

Le peintre de Bourges a choisi pour la création d'Adam le moment où son corps, avant d'être entièrement achevé, n'a pas encore cessé d'appartenir à la terre, et va se formant sous la main divine qui le modèle. A Chartres, le vitrail du Samaritain ne retrace que l'instant où le souffle de Dieu vient animer ce corps déjà complètement organisé. C'est, en apparence, faire à l'homme plus d'honneur; mais la verrière de Bourges n'a pas négligé ce dernier point de vue. Le troisième groupe y renferme un médaillon consacré à montrer la grandeur de l'homme et l'empire qui lui avait été donné sur la terre. Là, Dieu vient de réunir les animaux autour de sa créature privilégiée, et semble lui confier une autorité absolue sur tous les êtres sans raison. Ce tableau ne paraît pas être à sa véritable place, et je ne saurais dire pourtant à quel autre endroit il a pu être destiné primitivement (2); mais tout annonce qu'Adam et Ève y sont représentés avant le péché. Ainsi, l'on ne s'est pas arrêté à nous rappeler notre humble origine : se borner là, c'était permettre à l'homme de se mépriser lui-même en se méconnaissant. On a eu soin de nous rappeler cet hôte invisible de nos corps qui nous fait un rang à part entre les animaux. C'est la pensée de Prudence, qui, de notre empire même sur les autres créatures, conclut notre liberté (3) et l'indignité de la prévarication.

(1) La pensée générale des deux vitraux de Bourges et de Sens a été suffisamment exposée déjà (n° 109, 110, p. 164—196). Il ne faut donc plus chercher ici qu'un choix de détails complémentaires. Les trois grands faits, bien distincts dans le vitrail de Sens, sont : la chute de l'homme par le péché originel, l'insuffisance de la Loi ancienne, et l'abondante rédemption que nous ouvre Jésus-Christ dans la Loi nouvelle. Voilà ce qu'il s'agit non plus d'exposer, mais d'appliquer à l'appréciation de quelques scènes seulement. En jetant un regard sur la manière dont notre parabole a été rendue dans d'autres cathédrales, nous ne nous proposerons que de faire mieux entendre combien les peintures de Sens et de Bourges méritaient d'être le thème d'une interprétation développée.

(2) Peut-être le quart de cercle opposé aurait-il été échangé contre celui-ci; et, dans ce cas, tous deux auraient été retournés. Mais nous n'avons pas songé à nous en assurer pendant notre séjour à Bourges. Un pareil renversement n'est pas sans exemple, comme on le verra tout à l'heure (n° 121, p. 212).

(3) Prudent., *Hamartigen.*, v. 673, sqq. (p. 550, t. I).

« Nescis, stulte, tuæ vim libertatis ab ipso
Formatore datam! Nescis ab origine quanta
Sit concessa tibi famulo super orbe potestas,
Et super ingenio proprio; laxaque soluto
Jure voluntatis liceat cui velle, sequique
Quod placitum, nullique animum subungere vinco!
An quum te dominum cunctis quæcumque creat
Præficeret, mundumque tuis servire juberet
Imperiis; quumque arva, polum, mare, flumina, ventos
Dederet, arbitrium de te tibi credere avarus
Nollet! ut indigno; libertatemque negaret!
Quale erat, electus magni rex orbis ut esset,
Non rex ipse sui; curto fordatus honore!
Nam quis honos domini est cujus mens libera non est,
Una sed imposita servit sententia legi?
Que laus porro hominis, vel quod meritum, sine certo
Inter utramque viam discrimine vivere juste?
Non fit sponte bonus cui non est prompta potestas
Velle aliud, flexosque animi convertere sensus.

« Atqui nec bonus est, nec collaudabilis, ille
Qui non sponte bonus; quoniam probitate coacta
Gloria nulla venit, sordetque ingloria virtus.
Nec tamen est virtus, nisi deteriora refutans
Emicet, et meliore viam petat indele rectam.

« Vade, ait ipse Parens opifexque et conditor Adæ:
Vade, homo, et afflatu nostri prænobilis oris,
In subjecta potens, rerum arbiter, arbiter idem
Et judex mentis propriæ; mihi subdere soli
Sponte tua: quo sit subjectio et ipsa soluto
Libera judicio. Non cogo nec exigo per vim,
Sed moneo, injustum fugias justumque sequaris;
Lux comes est justis, comes est mors horrida iniquis.
Elige rem vite: tua virtus temet in ævum
Provelat, æternum tux damnet culpa vicissim;
Præstet et alterutram permissa licentia sortem.

« Hac pietate vagus et tanto munere abundans
Transit propositum fas, et letalia prudens
Eligit atque volens; magis utile dum sibi credit
Quod prohibente Deo persuasit callidus anguis.
Persuasit certe hortatu, non impulsu acri
Imperio. Hoc mulier rea criminis exprobranti
Respondit Domino: suadetis se malefabris
Illectam, suavisque viro; vir et ipse libenter
Consensit. Licuitne hortantem spernere recti
Libertate animi? Licuit, namque et Deus ante
Susserat ut meliora volens sequeretur; at ille
Spernens consilium, sevo plus credit hosti.

« Nunc inter vite dominum, mortisque magistrum
Consistit medius; vocat hinc Deus, inde tyrannus
Ambiguum, atque suis se motibus alternantem.»

Je cite Prudence non-seulement à cause de sa mâle poésie et de son ancienneté, mais surtout parce qu'il était bien connu de tous les hommes d'étude au moyen âge, et parce que son influence sur les artistes est évidente dans un bon nombre de faits saillants. On n'attend certainement pas de moi que j'accumule ici les preuves de cet énoncé. Je pourrai le faire plus tard; mais, pour ne pas laisser ma dernière assertion sans quelque appui facile à vérifier, je rappellerai seulement le meurtre d'Abel, que les vitraux de Tours et du Mans (*Étude IV*, fig. A, B. — N° 59, p. 113, 114) peignent frappé d'une sorte de sarcoir ou de hoyau par son frère. C'est précisément le programme tracé (*Hamartigen.*, Præf., v. 14, sqq.; p. 496, t. I) par notre poète, aussi bien pour la forme que pour le symbolisme général.

«
Armat deinde parricidalem manum
Frater, probatæ sanctitatis æmulus;
Germana cravo colla frangit sarsuto;

121. Si je ne me trompe, la création d'Ève est un de ces points curieux où se manifeste une nouvelle direction dans l'art, vers le commencement du XIII^e siècle. Sans avoir autant observé qu'il le faudrait pour établir une formule précise et absolue, il me semble que jusqu'à la fin du XII^e siècle, la femme est généralement représentée sortant du côté gauche d'Adam. Au delà de cette époque, l'usage s'introduit et prescrit bientôt de lui donner, au contraire, le côté droit⁽¹⁾. Je n'ai pas à rechercher quels avaient pu être les motifs de l'ancienne manière, puisque mon sujet ne m'offre que la nouvelle; j'en constate simplement le fait, avec toutes les réserves que commande une revue beaucoup trop bornée des vieux monuments⁽²⁾, et je passe immédiatement à l'exposition des motifs qui ont pu guider l'école à laquelle mon travail est consacré.

Aussi loin que mes souvenirs peuvent se reporter, je trouve que la plaie du côté de Notre-Seigneur est assez constamment représentée à droite, tant que l'art obéit à une sorte de discipline acceptée religieusement par tous. C'est sur l'épaule droite que la tête du crucifix s'incline; c'est à

Mundum recentem eade tingit impia,
Sero expiandum, jam senescentem, sacro
Cruore Christi, quo preceptor concidit.

« Mors prima corpit innocentis vulnere,
Cessit deinde vulnerato innoxio;
Per crimen orta, dissoluta est crimine
Abel quod ante perculit, Christum delinere;
Finita et ipsa est, finis exortem petens. »

On retrouvera une nouvelle preuve de l'influence qu'a exercée Prudence, dans un autre trait que nous indiquerons au n^o 124.

(1) Pour vérifier cette particularité, que des recherches ultérieures pourront élever au rang de *caractère spécifique* dans la détermination des temps et des écoles, il faudra bien s'assurer si le panneau de vitrail que l'on étudie présente réellement au spectateur la même face que dans l'origine. Il est arrivé parfois que dans un remaniement des vitraux, quelque médaillon de figure symétrique a subi un renversement de côtés qui a substitué le *sens* postérieur du verre peint, au *sens* antérieur (l'envers, pour ainsi dire, à l'endroit); de manière à fausser l'indication pour l'observateur qui se tiendrait à distance. Ceci n'est point une simple possibilité dont nous exagérons les chances par une recherche de précaution. Nous pouvons citer notre propre expérience. A Saint-Jean de Lyon (*Étude* XII, fig. A), la rose de la croisée septentrionale nous a offert un exemple de ce renversement. Le médaillon inférieur était réellement *retourné* quand nous l'avons dessiné (vers juin 1842); et nous nous sommes assurés que l'intention du peintre avait été de montrer Ève formée du côté droit d'Adam, comme nous l'avons fait restituer dans la gravure. Il se pourrait faire que ce changement eût été opéré avec une intention formelle, pour mettre cette peinture d'accord avec la rose de la croisée méridionale, où l'on voit Ève sortir du côté gauche du premier homme. Mais c'était confondre les temps: l'ornementation de cette dernière rose, avec ses enlacements et ses cordons perlés, accusant incontestablement le XII^e siècle, ou tout au plus les premières années du XIII^e; tandis que le donateur de la rose septentrionale (li *diens Emens*) fournissait irrécusablement pour celle-ci une date beaucoup plus rapprochée.

(2) Ce n'est pas qu'on ne puisse citer des autorités de quelque poids en faveur de l'ancienne peinture. Le grave Suarez, qui ne laisse rien intact sur son passage, et qui conserve toute sa supériorité dans les matières les plus inattendues, n'a pas négligé celle-ci; il penche vers l'avis des artistes antérieurs au XIII^e siècle. (Suar., *de Incarnat.*, disput. XLI, sect. 1), sans toutefois prétendre décider la question. Les *raisons de convenance* que proposent les divers auteurs pour appuyer cette hypothèse, sont de plus d'un genre: au dire des uns, le côté du cœur marquerait l'amour qui doit unir les époux; selon d'autres, la gauche indiquerait la faiblesse et l'infériorité de la femme. Cf. Gretser, *de s. Cruce*, libr. I, cap. 35. Mais, encore une fois, l'antériorité seule de cette opinion est ce qui nous importe; et nous la trouvons très-formellement exprimée par saint Avit (*Poem.* lib. I, de initio mundi, 144, sq.; ap. Galland, t. X, 763) au V^e siècle. Je n'ai garde de mesurer scrupuleusement au strict nécessaire cet emprunt aux chants d'un évêque des Gaules: c'est une littérature trop grave pour n'être indiquée que rapidement. L'homélie et le poème s'y con-

fondent, et cette noble alliance est loin de tourner au détriment de la poésie.

« Interea sextus noctis primordia vespere
Retulit, alterno depellens tempore lucem;
Dumque petunt dulcem spirantia cuncta quietem,
Solvitur et somno laxati corporis Adam.
Cui Pater omnipotens pressum per corda soporem
Jecit, et immenso tardavit pondere sensus,
Vis ut nulla queat sopitam solvere mentem

« Tum vero cunctis costarum ex ossibus unam
Subducit ravo lateri, carnemque reponit.
Erigitur pulcro genialis forma decore,
Inque novum subito procedit femina vultum;
Quam Deus aeternus conjungens lege marito,
Conjugii fructu pensat dispendia membri.

« Istius indicium somni mors illa secuta est
Sponte sua subit sumpto quam corpore Christus:
Qui (en!) quum passurus ligno sublimis in alto
Penderet nexus, culpas dum penderet orbis,
In latus extensi defixit missile lictor.
Protinus exiliens manavit vulnere lymphæ
Qua visum populi jam tum spondente lavacrum,
Fluxit martyrium signans et sanguinis unda.
Inde quiescenti, gemina dum nocte jaceret,
De lateris membro surgens Ecclesia nupsit.

« Principio rector tanti sacrare figuram
Disponens vinculi, nectit connubia verbo
.....
Tum lex conjugii, toto venerabilis ævo,
Intemerata suo servabitur ordine cunctis:
Femina persistat, de viscere sumpta virili,
Conjugio servare fidem; nec separet alter
Quod jungit sociatque Deus (Matth. XIX, 6)...

« Taliter, æterno conjungens fœdere vota,
Festivum dicebat hymen; castoque pudori
Concinuit angelicum juncto modulamine carmen.
Pro thalamo paradisi erat, mundusque dabatur
In dotem, et lætis gaudebant sidera flammis. »

Tel était le langage d'un pontife chrétien au moment où les Francs venaient de fonder leur pouvoir dans les Gaules. Voilà comme les sociétés modernes, grâce à l'Église qui protégea leur berceau, rencontrèrent les arts mis au service du Ciel et tournés à la vraie civilisation de l'homme, par leur consécration exclusive aux pensées grandes et vraies; au lieu que dans le monde grec ils n'avaient été d'abord qu'un noble loisir, et puis bientôt après, un dissolvant rapide pour les vérités et pour les mœurs. Ce que l'évêque de Vienne proclamait au temps de Clovis, avec des accents que la Rome des derniers Césars eût enviés, d'autres le retraceront sur l'airain et la pierre, pour saisir les yeux aussi bien que l'ouïe. C'est, dans cette origine divine des choses humaines, les penchants de l'homme épurés et sanctifiés; le mariage indissoluble; l'union de l'homme et de la femme, élevée à un ordre surnaturel par la sainteté du sacrement qui l'ennoblit et le transforme; Jésus-Christ montré dès le principe, et grandissant par son reflet les faits de l'histoire primitive, etc., etc. On comprend que les pasteurs des âmes ne dérogeassent point en se faisant artistes, lorsque les arts étaient des interprètes du Ciel, et des auxiliaires, ou plutôt des formes de la prédication et du ministère apostolique.

droite que l'on place le soldat romain armé d'une lance (1); là aussi se retrouve le bon larron, dont on a dit qu'il avait été comme baptisé dans le sang et l'eau qui jaillirent du flanc entr'ouvert de l'Homme-Dieu (2). Cette dernière assertion suppose ou confirme l'opinion qui regarde le coup de lance donné au corps de Jésus-Christ, comme ayant été porté du côté droit; et que des textes fort anciens (3) élèvent à un haut degré de probabilité. Le calice fut placé d'abord sous les pieds du crucifix, pour montrer que le sacrifice de l'autel (la messe) était une reproduction de celui du Calvaire. L'Église, après avoir été représentée agenouillée près de la croix, soutenant cette coupe sacrée, reçut bientôt une place plus convenable à sa qualité d'épouse de l'Homme-Dieu. Elle se dressa au niveau de ce côté d'où nous coule la vie qu'elle doit transmettre aux élus; elle apparut comme une reine au jour de ses noces (4) : avec la gloire dont l'Époux divin la couronne, et la promesse d'une fécondité qui ne doit point défailir. A ce degré de la marche ascendante suivie par l'art chrétien dans les efforts qu'il tentait pour joindre du plus près possible la théologie, la peinture de ce dogme appelait comme développement complémentaire celle d'un enseignement parallèle. Il fallait que, conformément au langage unanime des docteurs, la formation de la première femme et la naissance de l'Église pussent se retracer réciproquement, et comme se confondre en une forme presque identique; en sorte que l'art traduisit à l'œil cette doctrine de l'Apôtre, qui nous montre le mariage élevé à un ordre surnaturel dans l'union de Jésus-Christ et de l'Église. Il fallait donc que, comme l'Église était sortie du côté droit de Notre-Seigneur (5), Ève sortit aussi du côté droit d'Adam; et comme cela devait être, cela fut; tous s'y rangèrent promptement, ainsi qu'on se range à l'évidence.

122. La mission de Moïse, avec son caractère provisoire et incomplet (6), est bien représentée par les quatre médaillons placés autour du lévite et du prêtre. Nous ne développerons point les deux

(1) Cs. n° 34, 62, 63 (p. 54, 117, 118). — Étude IV, fig. C, D. — Planches V, XIX, etc.

(2) Augustin., *de Anima*, libr. I, cap. 9 (t. X, 343). « Non incredible dicitur latronem qui tunc credidit, juxta Dominum crucifixum, aqua illa quæ de vulnere lateris ejus emicuit tamquam saceratissimo baptismo fuisse perfusum. » Cs. Gerhoh., *in Ps. XXI*, 18 (D. Pez, V, 381). — Etc.

Quant à la place ordinairement assignée au bon larron, nous avons déjà vu (n° 34, 64; p. 54, 119) qu'on s'accordait à lui donner la droite. Albert le Grand, dans son commentaire sur saint Luc (*l. cit.*, p. 345), ne paraît pas même songer qu'un doute puisse se présenter à l'esprit. « . . . Unum (latronem) a dextris, qui poenituit; et alterum a sinistris, qui in malitia perduravit. »

(3) Cs. Joann. XIX, 34, aethiop. (ap. Walton *Polygl.*, p. 505). — Codd. græc. (ap. Thilo, *Cod. apoc. N. T.*, t. I, p. 587). — Évang. infant., XXXV (Ibid., 108, 109).

Outre ces témoignages qui ne sont pas à mépriser, on conviendra, si l'on veut y réfléchir, que les stigmates de saint François d'Assise donnent un crédit nouveau à cette espèce de tradition. Cs. Bonaventur., *Legend. s. Francisci*, cap. 13. — Luc. Tudens. *adv. Alb.*, libr. I, cap. 11 (Bibl. PP. XXV, 224, sq.). Il en résulte tout au moins que le xiii^e siècle était généralement prononcé pour ce parti. C'est un point que je n'ai pas le temps de développer; mais peut-être un jour trouverai-je l'occasion d'y revenir, en traitant des révélations privées dans leurs rapports avec les opinions publiques contemporaines : question complexe, où l'histoire, la théologie et l'art même, réclament chacun leur part trop impérieusement pour que quelques lignes puissent suffire à les concilier.

(4) Cs. n° 35 (p. 56—59); Pl. I; Études I, II, IV, VI, VIII, XII, XX. Cette idée, souvent exprimée par les Pères, était singulièrement familière aux écrivains du xiii^e et du xiv^e siècle. Le Dante la reproduit à plusieurs reprises. *Parad.* XI, 30—33.

«
Perocchè andasse ver lo suo diletto
La sposa di colui che ad alte grida
Disponò lei col sangue benedetto. »

Ib. XXXII, 128, 129.

« La bella sposa
Che s'acquistò (Cristo) colla lancia e co' clavi. »

(5) Act. XX, 28. Cs. n° 30, 114 (p. 46—49, 201). — Eph. V, 21—27. L'eau et le sang que verse le flanc de Jésus-Christ, c'est le bap-

tême pour le rachat de l'Église, et l'Eucharistie pour sa dot. On retrouverait cette manière de parler dans plusieurs auteurs anciens; je me borne à un seul qui a été longtemps confondu avec saint Augustin.

Pseudo-Augustin., *de Symbolo*, c. 6 (t. VI, 562). « Agite, Judæi, nescientes nuptias Agni; . . . agite ut ille qui natus est de virgine, a Pontio Pilato suspendatur in cruce. Ascendat sponsus noster thalami sui lignum; . . . dormiat moriendo, aperiat ejus latus, et Ecclesia prodeat virgo : ut quo modo Eva facta est ex latere Adæ dormientis, ita et Ecclesia formetur ex latere Christi in cruce pendens. Percussus est enim ejus latus, ut evangelium loquitur, et statim manavit sanguis et aqua : quæ sunt Ecclesiæ gemina sacramenta. AQUA, IN QUA EST SPONSA PURIFICATA; SANGUIS, EX QUO INVENIATUR ESSE DOTATA. In isto sanguine sancti martyres amici sponsi stolas suas laverunt (Apoc. VII, 14; XXII, 14), candidas eas fecerunt, ad nuptias Agni invitati venerunt; ab sponso calicem acceperunt, biberunt, eique propinaverunt. Sanguinem ejus biberunt, sanguinem suum pro illo fuderunt. . . . Exsulta, exsulta, sponsa Ecclesia; quia nisi ista in Christo facta essent, tu ab illo formata non esses. Venditus redemit te, occisus dilexit te; et quia te plurimum dilexit, mori voluit propter te. O magnum sacramentum hujus conjugii! O quam magnum mysterium hujus sponsi et hujus sponsæ! Non explicabitur digne humanis verbis. De sponso sponsa nascitur; et ut nascitur, statim illi conjungitur; et tunc sponsa nubet quando sponso moritur, et tunc ille sponsæ conjungitur quando a mortalibus separatur : quando ille super celos exaltatur, tunc ista in omni terra fecundatur. Etc., etc. »

Le monumentaliste intelligent s'apercevra que je touche ici toute une série de faits sur laquelle on déraisonne bien souvent avec une intrépidité d'assertion vraiment décourageante pour les esprits graves. Car si notre siècle peut se féliciter pour avoir repris en considération les monuments chrétiens du passé, il ne faut pas lui laisser croire qu'il les traite toujours avec le sérieux qu'ils méritent. Et ce n'est pas que je prétende interdire ce sujet à quiconque n'aurait point pâli sur la théologie et les Pères; je demande seulement, et rien n'est plus juste, ce semble, qu'on ne l'aborde pas sans s'être bien assuré que l'on sait son catéchisme. La connaissance des mythes orientaux de la Perse, de l'Inde, etc., ne peut venir qu'après ce préliminaire indispensable; et toujours sauf les droits du bon sens, dont il faut aussi tenir compte là comme ailleurs.

(6) Gal. III, 23—25. — Rom., III—V; VII, 6. — Hebr. VII, 19; X, 1. — Etc.

scènes propres à la verrière de Sens. Le serpent d'airain a déjà fixé notre attention(1), et les merveilles opérées par Aaron et Moïse devant le roi d'Égypte n'ajoutent rien de bien important aux idées exprimées par le peintre de Bourges. C'est au buisson ardent que le législateur des Hébreux est appelé, et investi de tous ses pouvoirs; là est le point de départ de la Loi écrite(2). Là aussi les écrivains ecclésiastiques aiment à faire ressortir les circonstances qui peuvent marquer son infériorité(3) et donner à entendre qu'une mission plus haute est réservée pour l'avenir. Ce n'est ici qu'un prélude, et comme un essai de la manifestation divine qui doit se réaliser dans l'incarnation(4); Moïse lui-même le reconnaît quand, refusant opiniâtrément le ministère qu'on lui impose, il conjure le Seigneur d'envoyer dès lors le Médiateur véritable(5). D'ailleurs, Dieu lui parle comme à un serviteur qui ne peut s'approcher avant d'avoir protesté de sa dépendance(6). Évidemment, il y a loin de cet homme, tout favorisé qu'il est, à celui dont le Ciel compensa plus tard les abaissements en le proclamant *Fils bien-aimé en qui sont toutes les complaisances du Très-Haut*(7).

123. L'adoration du veau d'or, et le courroux de Moïse qui brise les tables de la Loi à la vue de cette apostasie prématurée, ont été réunis en un seul médaillon par les peintres de Sens et de Saint-Denis. A Bourges, on s'est contenté de rapprocher ces deux scènes, en plaçant la seconde au-dessus de l'autre, comme pour rappeler que le législateur descendait de la montagne, et n'était pas encore arrivé près de l'idole, quand il fut saisi de cette violente indignation. Nous avons déjà vu que la rescission

(1) Cs. n° 43 (p. 76, 77). Du reste, plus d'un auteur ecclésiastique réunit l'interprétation de ce fait à celle de la vision du buisson ardent. Cs. Augustin., *in Ps. LXXIII*, 2 (t. IV, 771, sq.); *serm. VI*, 5, (t. V, 36).—Caesar., *de Pasch.* homil. 4 (Bibl. PP. VIII, 822).—Etc., etc.

(2) Exod. III, IV. Cs. Deuter. XXXIII, 16. — Marc. XII, 26. — Luc. XX, 37. — Act. VII, 30, 35.

(3) Gloss. *in Exod.*, III, IV. « Erat flamma in rubo, et non cremabatur. Rubus, spinæ peccatorum Judæorum; flamma in rubo, Verbum Dei: id est lex data illi populo. Sed et flamma rubum non comburit, quia lex data peccata eorum non consumit. Etc., etc. »

« Solve calcamentum. . . Veterum consuetudo erat (Deuter. XXV, 9. — Ruth. IV, 8. — Etc.) ut si sponsus sponsam repudiaret, in signum repudii discalciaretur. Ideo Moyses discalciari jubetur, ne ad Ecclesiam, quæ in rubo significatur, quasi sponsus accedat calcatus; hoc enim Christo servandum, qui verus est sponsus. Etc. »

Presque tout ce commentaire est emprunté à saint Isidore (*in Exod.*, cap. 7—9; t. V. 362—364) qui, dans toute la suite de ce récit, trouve divers symboles de l'infidélité des Juifs. Mais les peintres verriers paraissent avoir eu surtout en vue l'interprétation symbolique de l'injonction adressée à Moïse, quand la voix lui ordonne de se déchausser. Voyez *Études VII* et *XX*. A Bourges, Moïse a déjà les pieds nus.

(4) Prudent., *Apotheosis*, v. 48—73, (p. 405—409, t. I).

« Hoc Verbum est quod, vibratum Patris ore benigno,
Sumpsit virgineo fragilem de corpore formam.
Inde figura hominis, nondum sub carne, Moysi
Objecta, effigiem nostri signaverat oris;
Quod quandoque Deus Verbi virtute coactum
Sumpitur corpus, faciem referebat eandem. »

« Sed tamen et sentiam visa est excita cremare
Flamma rubum: Deus in spinis volitabat acutis,
Vulnificasque comas innoxius ignis agebat;
Esset ut exemplo Deus illapsurus in artus
Spiniferos sudibus quos texunt crimina densis,
Et peccata malis hirsuta doloribus implet.
Inculto nam stirpe frutex vitiosus iniquis
Luxuriam virgis inhoneste effundere succo
Ceperat, et nodos per acumina crebra ligabat.
Cernere erat steriles subito splendescere frondes,
Accensisque citum foliis magno impete late
Collucere Deum, nec spinæ lacerare texta;
Lambere sanguineos fructus et poma cruenta.
Stringere mortiferi vitæ germina ligni:
Quandoquidem tristes purgantur sanguine culpe,
Quem contorta rubus densis cruciatibus edit.
Ergo nihil visum, nisi quod sub carne videndum,
Lumen, imago Dei, Verbum Deus, et Deus ignis,
Qui sentum nostri peccamen corporis implet. »

Cs. Gregor. M., *Moral.*, libr. XXVIII, n° 8 (t. III, p. 168); *in Ezechiel.*, libr. I, homil. 7 (t. IV, 179, sq.).—Petr. Chrysol., *serm.* 164, 170, 69. — Augustin., *serm.* 6, et 7, (t. V, 34, sq.; 37, sq.).—Etc.

(5) Exod. IV, 13. « Obsecro, inquit, Domine, mitte quem misurus es. » Moïse vient d'opposer plusieurs difficultés à l'ordre qui lui est donné d'aller trouver Pharaon; et Dieu, comme pour le punir, charge son frère d'une partie de ce ministère. Il est probable qu'en peignant à Sens le moment où Moïse se présente avec Aaron devant le roi d'Égypte, on a voulu faire sentir ce qu'il y avait d'emprunté dans une mission où l'envoyé de Dieu était réduit à prendre un interprète. Aussi, la dignité sacerdotale et l'autorité du législateur, divisées entre les deux frères, montrent-elles qu'aucun d'eux ne possédait un plein pouvoir. La prophétie et le sacerdoce ne sont ici qu'une sorte de prêt, qu'un dépôt dont il faudra se dessaisir. Cs. Deuter. XVIII, 15—19. — Joann. I, 45. Le serpent d'airain, à la manière dont les Pères en interprètent la signification prophétique (Deuter. XXVIII, 66; Cs. n° 43, p. 76, 77), ne fait que déterminer de plus en plus le sens de cette première expression.

(6) Ambros. *in Luc.* (III, 32), libr. III, 32, 34 (t. I, 1326); *de Fide*, libr. III, 69—75, cap. X (t. II, 510, sq.).—Isidor., *in libr. Reg.*, cap. IX (t. V, 504, sq.). On peut dire que saint Ambroise et saint Isidore ne font qu'un en ceci; mais saint Cyprien (*Testimon. adv. Jud.*, libr. II, 19; p. 292, sq.) exprimait très-formellement le même symbolisme avant eux, aussi bien que celui du serpent d'airain comparé à la croix (Ibid., cap. 20; p. 292). Le moyen âge se rattache donc ici, comme d'ordinaire, aux plus anciens interprètes de l'Écriture.

Si l'on regarde Moïse comme figurant son peuple, sorte d'interprétation employée fréquemment par les docteurs de l'Église (Cs. n° 42, p. 75), on peut y voir un type de la défection future des Juifs, et de la répudiation de la Synagogue. Cs. Origen., *in Exod.* Homil. XII; *in Numer.* Homil. VII (t. II, 173, 291).—Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr. in Exod.*, libr. II (t. I, P. II, 297—306).—Augustin., *in Ps. LXXIII*, 2, 11 (t. IV, 771, 772, 774, sq.).—Clem. Alexandrin., *Pædagog.*, libr. II, cap. 8 (p. 214, sq., t. I).—Etc.

Ceux qui ont pris le buisson ardent comme type de la perpétuelle virginité de Marie (n° 70, p. 127.—*Étude VIII*, bordure de la lancette centrale) n'innovent pas, bien que cette interprétation ait surtout pris faveur au moyen âge; ils ne font que modifier l'idée adoptée par Prudence, entre autres, quand il y voyait une figure de l'incarnation. Cs. Brun. Astens., *sup. Exod.* III (Bibl. PP. XX, 1337).—Hieronym. Aretin., *serm. in Nativ. D.* (Baluz. *Miscell.*, ed. Mansi, t. II, 466).—Rupert., *de Trinit. in Exod.*, libr. I, cap. 12. — Etc.

(7) Luc. III, 22; II, 11, 13, 14. — Matth. III, 17; XVII, 5. — Joann. V, 45—47. — II Petr. I, 17, 18. — Hebr. III, 3, sqq.

Cs. Origen., *in Exod.*, l. cit.

de ce premier contrat entre Dieu et l'ancien peuple est souvent considérée comme une prophétie de ce qui devait arriver un jour à cette nation malheureuse (1), lorsqu'elle perdrait l'héritage des patriarches en reniant celui qui avait été leur espérance et l'objet de tous leurs désirs, et encourrait l'indignation du Ciel, au moment de recueillir le fruit de ses longues et glorieuses promesses.

Mais ce qui n'est rien moins qu'un hors-d'œuvre, c'est la part que prend Aaron à l'infidélité d'Israël. Les deux ministres de la délivrance prophétisent chacun à leur manière la défection future de ce peuple, qu'ils viennent d'arracher à la terre d'esclavage, et semblent prendre ainsi à tâche tous les deux de faire entendre qu'il faut aspirer vers un autre affranchissement plus réel. Moïse s'est défendu de tout son pouvoir quand Dieu lui imposait le soin de sauver une nation si indocile (2); et le voici maintenant qui reconnaît que l'inconstance rebelle de ses frères passe toutes ses appréhensions. Après avoir lutté tout à l'heure en faveur de ces ingrats contre la colère céleste (3), il semble maudire sa commiseration et ses prières; il annule, autant qu'il est en lui, les traités du Seigneur avec cette foule sacrilège, et en détruit immédiatement les titres. Loi impuissante, alliance éphémère, qui ne mènent à rien de complet (4)! Le rôle du pontife est bien plus triste encore, et bien plus significatif. Ce chef du sacerdoce lévitique met au service d'une multitude idolâtre les prémices de sa dignité. Choisi avec Moïse pour être le *Dieu de Pharaon* (5) et le thaumaturge de l'émancipation d'Israël, il prête les mains à l'inauguration des dieux de l'Égypte dans le camp du Seigneur. Ainsi un ministère de propitiation se change dès l'origine en une source de malédictions, d'apostasie et de mort. Il nous fallait un pontife qui apportât une espérance meilleure, qui n'eût point à offrir le sacrifice pour ses propres iniquités, qui ne fût point confondu avec les pécheurs, et qui méritât par lui-même d'avoir un crédit sans bornes auprès de Dieu (6). La fragilité et l'insuffisance se trahissent tout d'abord dans cet *ordre d'Aaron*; un autre avait été montré dès les jours anciens comme *type* d'un sacerdoce pris hors de la tribu de Lévi, dont les ministres pourraient être choisis parmi les nations, et qui ne devait point être révoqué (7). Mais ici que voyons-nous, sinon ce prêtre et ce lévite de la parabole, qui aperçoivent le blessé et passent outre sans rien faire pour le retirer de sa langueur?

124. La manière dont le peuple est représenté dans ce tableau n'est pas une circonstance oiseuse. On le voit apportant au grand prêtre (8) les boucles d'oreilles qui doivent fournir la matière nécessaire pour la fonte du veau d'or. Prudence nous apprendra quel est le sens *super-historique* que le peintre s'est proposé dans cette scène; il résume en trois vers (9) le symbolisme adopté par plusieurs docteurs

(1) N° 9, 68 (p. 13, 126). — *Études* IV, fig. E, F; VII, fig. I.

Gloss. in *Exod.* XXXII, 19. « Iratus Moyses, tabulas testimonii digito Dei scriptas fregisse videtur. Magno tunc mysterio figurata est iteratio Testamenti, quia vetus fuerat abolendum. » Cs. *Commodian.*, *Instr.* 38 (Galland, III, 634). — Augustin., *Quæst. in Exod.* 144, 166 (t. III, P. I, 464, 471, sq.). — Isidor., in *Exod.*, cap. 40 (t. V, 388). — Ambros., in *Ps.* XXXIX, 10 (t. I, 86). — Pseudo-Ambros., in *II Cor.* II, 3 (t. II, Append., p. 176). — Pseudo-Athanas., *Quæst. ad Antioch.* 61 (t. II, 229). — Pseudo-Augustin., *serm.* XXVII, 4 (t. V, Append., p. 56). — Etc., etc.

Il est à remarquer que l'éclat du visage de Moïse ne paraît pas avoir été sensible, ou du moins éblouissant pour le peuple, avant les nouvelles tables de la Loi qui furent substituées aux premières, comme si Dieu avait voulu montrer en un nouveau type l'aveuglement qui devait s'emparer des Juifs à l'instant où s'accompliraient les promesses. Cs. *II Cor.* III, 13—16. — *Matth.* XIII, 14, 15. — *Isai.* VI, 9, 10. — *Joann.* XII, 39—41. — *Act.* XXVII, 25—28. — *Rom.* XI, 7—10. — Etc.

(2) *Exod.* III, 11, 13; IV, 1, 10; V, 20—22; VI, 12. — *Act.* VII, 23—36.

(3) *Exod.* XXXII, 7—14.

(4) *Hebr.* VII, 19.

(5) *Exod.* VII, 1, 2.

(6) *Hebr.* VII, 19, 22, 25—28; etc.

(7) *Hebr.* VII, 18. Cs. *Ps.* CIX, 4. — *Hebr.* V, 6—10, 20; VII—IX. — *Genes.* XIV, 18. — Etc.

Gloss., in *h. l.* « ... Etsi omnes patriarchæ et prophætæ figura Christi fuerunt, Melchisedech specialius; qui non de genere Judæorum processit, in typum sacerdotii Christi. — *Secundum ordinem Melchisedech*, multis modis: quia solus rex et sacerdos fuit, et ante circumcissionem functus sacerdotio; ut non gentes a

Judæis, sed Judæi a gentibus sacerdotium acciperent. Etc., etc.

« *Translatio enim sacerdotio...* Quod alius surgat subsequenter, probatur et per tribum et per ritum... *Manifestum est enim quod ex Juda ortus sit Dominus noster.* De tribu ad tribum translatus est sacerdotium. Etc., etc. »

Cs. *Rupert.*, in *Genes.*, libr. IX, cap. 40. — *Cassiodor.*, in *Ps.* CV, 19, 20 (t. II, 362). — *Augustin.*, in *tit. Ps.* XXXIII (t. IV, 210, sqq.). — *Justin M.*, *Dialog. c. Tryph.*, 19 (Galland, I, 478). — Etc., etc.

(8) J'ai déjà fait observer que la mitre d'Aaron n'a rien d'extraordinaire pour l'époque de ces peintures. Jusqu'au *xv*^e siècle, le mot *évêque* désigne assez constamment un pontife quelconque; qu'il soit chrétien, juif ou païen, il n'importe. Les *mystères* en fourniraient maint exemple; mais il est beaucoup plus simple de dire que c'est l'expression ordinaire.

(9) *Prudent.*, *Apotheos.*, v. 321 (p. 432, t. I).

« Hæc si judæicos sic intellecta rigissent
Auditis, stupidas ut possent tangere fibras,
Audissent Dominum virtutum,
..... sed æ auribus omnis
Flexerat genatus; caput et jam coctile Baal
Fingeret, auriculasque suo spoliaret honore. »

Pour l'intelligence de ce texte, il faut se rappeler que, selon la manière de parler employée par un bon nombre d'auteurs anciens, l'idole d'Aaron semblerait n'avoir été qu'une tête de veau. Cs. *Hieronym.*, in *Isai.* XLVIII, 8 (t. III, 347). — *Augustin.*, in *Ps.* LXI, 5 (t. IV, 596). — Etc., etc. L'éditeur italien de *Sulpice Sévère* (t. II, 485—488) s'étend assez sur ce point, pour me dispenser d'entrer dans le détail d'une question d'ailleurs trop étrangère à mon sujet.

Quant à l'interprétation symbolique adoptée par *Prudence*, il s'en faut beaucoup qu'elle soit de son invention. *Tertullien*

sur ce fait. L'oreille, comme organe de l'ouïe, suggérait tout naturellement à l'esprit l'idée d'attention, et d'acquiescement de l'intelligence ou de la volonté; c'est-à-dire d'*application*, de *foi*, d'*obéissance*, etc. La langue latine, pour ne point appeler de bien loin un exemple qui puisse sentir la recherche, rattache à une même famille de mots les notions d'*audition*, de *compréhension* et de *docilité* (1); tant la parenté de ces trois faits est saillante, malgré les divers ordres auxquels ils appartiennent. Que si l'art et l'exégèse viennent à s'emparer de cette observation vulgaire, pour en transporter dans leur sphère les résultats, on usera d'une sévérité bien partielle en refusant de leur main ce que l'on accepte tous les jours dans la philosophie populaire d'un idiome qui n'a jamais encouru la qualification d'inintelligible ou de bizarre. Or, cette conception du grave esprit romain n'est pas autre chose que celle des artistes ou des écrivains ecclésiastiques, quand ils ont pris l'organe de l'ouïe comme emblème de la docilité et de la foi. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils ont jugé qu'un ornement de l'oreille pût éveiller dans l'esprit la pensée des préceptes divins qui, requérant l'adhésion de l'intelligence et la soumission de la volonté, offrent à l'homme le plus noble emploi possible de sa faculté de percevoir les sons et l'enseignement qu'ils transmettent (2). C'est encore par suite de cette conception très-ancienne, comme on voit, et très-naturelle, que l'action de saint Pierre coupant l'oreille droite de Malchus, a été regardée souvent comme une *figure* de la droite intelligence des livres saints enlevée à la Synagogue (3).

Quant au médaillon de notre vitrail, nous en avons dit assez pour faire voir qu'on y a voulu peindre le peuple hébreu oubliant, dès le Sinaï (4), les merveilles et les commandements de Dieu; et fermant l'oreille aux enseignements de son législateur.

125. Je ne pense pas que l'on rencontre une seule verrière ancienne du Bon Samaritain, où le cheval qui transporte à l'hôtellerie le voyageur blessé, soit d'une autre couleur qu'à Bourges. D'où pourrait provenir cette unanimité des peintres en un point dont nous avons peine à soupçonner l'importance? Pour rencontrer le motif qui aura réglé ce fait en apparence si indifférent, il sera bon de remonter la question jusqu'à son point de départ. La fonction symbolique du cheval dans l'art chrétien à l'époque que nous étudions, ne saurait être précisée en quelques mots. Elle varie, selon que l'artiste emprunte ses données à l'idéal ou aux faits bibliques (5); éléments divers dont il faut tenir compte, pour ne pas prêter aux monuments une pensée fort étrangère à leurs auteurs.

La force impétueuse du cheval (6) et ses emportements fougueux auxquels l'Écriture compare plus d'une fois l'homme entraîné par ses passions brutales (7), voilà sans doute ce qui l'aura fait adopter comme expression symbolique de l'*homme animal*, ainsi que s'expriment les auteurs sacrés. De là ces centaures qui figurent surtout dans les vieilles frises historiées par l'art roman. C'est la fougue des sens, la présomption de la force, l'impétuosité des vils penchants, l'orgueil du *siècle*, l'obstination de la révolte, la violence aveugle et l'enivrement des désirs mauvais (8). Car on peut dire qu'entre les

(Scorpiac., III) l'exposait moins énigmatiquement, quoique en fort peu de paroles. « Urgetur Aaron, et jubet inaures feminarum suarum in ignem conferri. Amissuri enim erant, in iudicium sibi, ornamenta aurium : Dei voces. » Cs. Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr. in Exod.*, libr. III. (t. I, P. II, p. 336). — Rupert., *in Exod.*, libr. IV, 24. — Etc. Bien que les commentateurs de l'Écriture ne mentionnent point tous cette explication singulière à l'occasion du veau d'or, il est certain qu'un très-grand nombre d'entre eux emploient le même langage lorsqu'ils exposent les divers passages de l'Ancien Testament où se rencontre le mot *inaures*. Je n'en signalerai quelques-uns que par manière d'échantillon, si je puis parler ainsi. Cs. Origen., *in Exod.*, homil. XIII (t. II, 178). — Ambros., *de Abraham*, libr. I, cap. IX, 89 (t. I, 311). — Hieronym., *in Isai.* III, 20 (t. III, 41). — Hraban., *in Genes.*, libr. III, cap. 6. (t. II, 50, 51). — Rupert., *de Divin. offic.*, libr. VII, cap. 2. — Etc., etc.

(1) Auris, audio, ausculto, obaudio; *ἀκρόασις, ἀκροῦσθαι, οὖς (ὠς)*.

(2) Rom. X, 17, 10—18.

(3) Isidor., *Allegor.*, 242 (t. V, p. 150). « Servus principis sacerdotum cujus dextera amputatur auricula (Matth. XXVI, 51—Etc.), israeliticus est populus propter incredulitatem servus effectus. Hic dexteram aurem amittit, dum ad sinistram per intellectum litterarum transit; cui Dominus, in his qui credunt, auditum restaurat fidei, et obedientiam evangelici facit mandati. » Cs. Origen., *in Matth.*, Tractat. XXXV, 101 (t. III, 907). — Hilar., *in h. l.* (t. I, 804).

— Ambros., *in Luc.* (XX, 50), libr. X, 69 (t. I, 1519). — Hieron., *in Matth.* XXVI, 51 (t. IV, P. I, p. 131). — Cyrill. Alexandrin., *in Joann.* (XVIII, 10), libr. XI (t. IV, 1018). — Pseudo-Augustin., *serm.* CLI, de Pass. D. 2 (t. V, Append., 266). — Angelom., *Strom. in libr. I Reg.* II (Bibl. PP. XV, 315). — Brun. Astens., *in Exod.* XXIX, 20 (Ibid. XX, 1377). — Gerhoh., *in Ps.* XXXIX, 7 (D. Pex, V, 802). — Etc.

(4) Isai. XLVIII, 8. — Ps. CV, 13—22. — Etc.

(5) Non pas que le souvenir de l'Écriture fût absolument étranger aux idées abstraites qu'on rattachait à ce symbole. Je prétends seulement faire observer que souvent le cheval est une simple allusion à des tableaux tracés dans l'Ancien ou le Nouveau Testament, mais surtout dans l'Apocalypse; tandis qu'ailleurs il représente non plus un fait, mais une notion abstraite. Dans ce dernier cas, on peut l'appeler emblème, si l'on veut; dans l'autre, ce n'est plus l'expression concrète d'une idée, mais la reproduction plus ou moins abrégée d'une image exposée par un prophète. Du reste, on comprend aisément que je ne puis entrer à ce sujet dans tout le détail d'une exposition complète; il ne s'agit que de mettre le lecteur sur la voie.

(6) Job XXXIX, 19, sqq. — Ps. CXLVI, 10. — Etc.

(7) Tob. VI, 17. — Ps. XXXI, 9. — Jerem. V, 8. — Etc., etc.

(8) Petr. Damian., *Epist.*, libr. VI, 22, ad Damian. nep. « Per Zachariam (XIV, 20) dicitur : *In die illa erit, quod super frenum equi est, sanctum Domino vocabitur.* Frenum equi sanctum est

acceptions prêtées à cet emblème, la mauvaise part est, sans contredit, tout à fait prépondérante.

Cependant, comme cette force menaçante peut subir le frein, et se soumettre aux manifestations d'une volonté intelligente, on conçoit que des qualités moins funestes aient pu être exprimées symboliquement sous la même forme. Mais alors, pour déterminer l'acception particulière de cette expression, il était à peu près convenu que la couleur blanche lui serait affectée comme moyen de distinction (1); et cette ressource bien simple multipliait sans confusion les fonctions d'un même signe (2). Transformé en quelque façon par cet artifice, le symbolisme du cheval passe dans un ordre tout nouveau : c'est la force docile (3), la soumission généreuse, l'héroïsme du dévouement, l'impétuosité du zèle. Aussi, verrez-vous communément parmi plusieurs cavaliers réunis en un même groupe, celui du cheval blanc être le seul à ne point chausser l'éperon. Si j'allais dire que ce cavalier est le Verbe de Dieu, ne se rencontrerait-il personne qui se récriât sur le mysticisme de cette allégation? Or, ni moi, ni le moyen âge ne sommes responsables de cette singularité : c'est la parole même de saint Jean (4) interprétant sa vision. Il n'est donc pas besoin de recourir au symbolisme mystérieux de saint Denis l'Aréopagite (5); c'est simplement le symbolisme de tous ceux qui ont lu l'Écriture. On n'a pu se partager que quand il s'est agi de savoir ce que pouvait représenter le coursier guidé par cette main puissante et souple à cette grande voix. Les uns veulent que ce soit l'Église; selon d'autres, ce serait l'humanité même que le Fils de Dieu s'est unie dans l'incarnation (6); et, pour ramener de suite le discours à notre sujet principal, ce dernier avis est certainement celui des peintres et des interprètes du Bon Samaritain (7). Un bon nombre d'entre eux s'en expliquent si formellement, qu'ils ne nous laissent pas le moindre mérite à le deviner.

Evangelium; quod utique carnalis desiderii, infrenis equi cohibet appetitum. » Cs. Clem. Alexandrin., *Pedagog.*, libr. II, cap. 10; *Stromat.*, libr. IV (p. 223, 568, sq.; t. I). — Basil. M., in *Ps.* XXXII, 16, 17 (t. I, p. 141). — Pseudo-Basil., in *Isaï.* XIV, 23 (Ib., 594). — Origen., in *Exod.*, homil. 6 (t. II, 147). — Hieronym., in *Amos* VI, 4—14; in *Zachar.* X, 5 (t. III, 1428, 1430; 1767). — Theodoret., in *Amos*, l. c. (t. II, 783, sq.). — Augustin., in *Ps.* LXXV, 7, 8, 11; XXXI, 9; CXLVI, 10; XXXII, 17, (t. IV, 799)—801, 183, 1649, 206). — Gregor. M., *Moral.* XXXI, 24 (t. III, 285). — Isidor., in *Genes.*, cap. XXXI, n° 40 et 41 (t. V, 353). — Etc., etc., etc.

(1) Ne traitant ceci que par occasion, et comme en passant, je n'aurais pas le temps de m'arrêter pour des chicanes. Qu'on ne me cite donc point des peintures où le cheval blanc représenterait évidemment des passions mauvaises. Je sais fort bien qu'il s'en rencontre, puisque l'Enfant prodigue de Bourges me l'apprendrait sans que j'eusse à sortir de la cathédrale qui m'occupe. Je laisse donc des textes du moyen âge qui montreraient qu'on y reconnaissait cette variété; que mon lecteur commence, avant de me quereller, par accorder Virgile et Horace lorsqu'ils disent, l'un (Georg. III, 82) :

« color deterimus albis. »

et l'autre (S. libr. I, sat. VII, 8) :

« Equis præcurreret albis. »

(2) Ces divers sens réunis sous une seule expression ne surprendront nullement ceux qui ont remarqué dans Platon (*Phadr.*, ed. Bipont, t. X, 319, sqq.) ce *char de l'âme* emporté par deux coursiers de nature si différente. Ne nous bâtons point de franchir le sursaut quand le moyen âge nous paraît suivre des voies singulières; souvent pour être beaucoup moins étonnés, il ne nous faudrait qu'être un peu plus instruits. C'est ce qui m'a fait prendre le parti de donner aux citations des auteurs anciens un développement bien supérieur à celui de mon texte, et de confier à des extraits plusieurs détails à peine soulevés par mes paroles. L'homme d'étude vérifiera volontiers les pièces justificatives, et celui qu'effaroucheraient des langues étrangères à la conversation n'aura communément pas ce qu'il faut pour apprécier avec maturité une civilisation qui le dépayse.

(3) Encore une fois, je ne me propose point de tout fixer d'une manière si ferme et si complète que nulle espèce de cas n'échappe à cet aperçu tracé en quelques lignes. Il n'est personne qui ne puisse deviner, par exemple, que dans un groupe formé

de plusieurs cavaliers, le sens du principal personnage pourra déterminer celui des autres. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de peindre un fait, il est évident que les prescriptions symboliques cèdent le pas aux données de l'histoire.

(4) Apoc. XIX, 11—14; VI, 2.

(5) Dionys., *de cæl. Hierarch.*, XV (t. I, 200).

(6) Origen., in *Cant.*, libr. II (t. III, 60). « Sed opus est gratia Dei quæ horum (Apoc. XIX, 11—14) nobis aperiat intellectum, quo possimus advertere quid istæ indicent visiones : qui sit equus albus, et qui sit qui sedet super eum, cujus nomen est Verbum Dei. Et forte quidem dicet aliquis album esse equum corpus quod assumpsit Dominus, et quo ille qui in principio erat apud Deum (Joann. I, 12) Deus Verbum, vel vestitus vel vectus est. Alius autem animam dicet quam assumpsit *Primogenitus omnis creaturæ* (Col. I, 15), et de qua dicebat (Joann. X, 18) : *Potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam.* Alius vero utrumque simul, corpus atque animam, quasi ubi peccatum non fuerit, equum dici album putabit. Alius adhuc quarto loco Ecclesiam dicet, quæ et corpus ejus nominatur, album videri equum quasi non habentem maculam aut rugam, quam sibi ipse sanctificavit *lavraque aquæ* (Eph. V, 26, 27). Etc., etc. »

Cs. Hieronym., in *Isaï.*, LXVI, 20; in *Habac.* III, 8; in *Zachar.* I, 8, sqq. (t. III, 510, 1627, 1710, 1711). — Ambros., *de Benedict. patriarch.* (Gen. XLIX, 17), cap. 7 (t. I, 523). — Augustin., *de Civit. D.*, XVIII, 32 (t. VII, 514). — Gregor. M., *Moral.* XXXI, 14, 24 (t. III, 279, 286). — Hraban., *de Universo*, XX, 35 (t. I, 256); c'est saint Isidore (*Etymologiar.*, XVIII, 41) revu et augmenté. — Ambros. Autpert., in *Apocal.*, libr. IX (Bibl. PP. XIII, 613). — Berengaud., in *Apoc.*, vis. 5 (Ambros. Opp., t. II, *Append.*, 569). — Rupert., in *Apoc.*, libr. IV (ed. cit., t. III, P. IV, p. 62, sq.). — Etc., etc.

(7) Rupert., *l. cit.* « ... Itaque equum album et eum qui sedebat super eum (Apoc. XIX), unum intelligimus Christum; et hunc equum illud esse jumentum de quo in illa parabola (Luc. X, 34) de homine qui incidit in latrones, sic dictum est : *Et appropians, videlicet Samaritanus, alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum; et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum.* Samaritanum illum sedentem super jumentum suum, unum intelligimus Deum et hominem Christum. Qui profecto vulneratum hominem super jumentum suum imposuit, qui peccata generis humani ipse in corpore suo pertulit. Et recte hic equus albus dicitur quia, quod certum tenet fides catholica, hic homo de Spiritu sancto conceptus, sine peccato de virgine est natus. Solus iste est qui non in iniquitatibus conceptus est, quem non in peccatis mater sua concepit : in peccatis videlicet prævaricationis Adæ in quo

126. S'il en fallait d'autres preuves, il n'y aurait qu'à jeter les yeux sur les médaillons latéraux de ce groupe, qui transportent dans le langage de l'art ces expressions de saint Pierre⁽¹⁾ parlant de Notre-Seigneur : « Il a chargé nos iniquités en son corps sur le bois : afin que, morts au péché, nous vivions à la justice; c'est à ses meurtrissures que vous devez d'être guéris. » L'innocence est flagellée pour nous épargner les coups de la colère céleste; le saint et l'immortel se soumet à la mort, afin de nous faire acquérir des droits à l'éternelle vie; et, pour rendre ce contraste plus sensible, le peintre de Bourges a donné à la croix tout l'aspect d'un arbre encore debout sur ses racines, quoique les tronçons seuls des branches aient été conservés. Il n'est pas possible de méconnaître l'intention d'opposer l'arbre du Calvaire à l'arbre du paradis terrestre, conformément au grave langage consacré par un usage antique et solennel dans l'Eglise⁽²⁾.

La sainte Vierge paraît ici abattue par la douleur; et, pour l'exprimer plus vivement, on s'est écarté du texte de l'Evangile, qui nous la montre debout près de la croix. Cette dérogation, qui prit faveur au siècle de Giotto, ne s'était pas encore introduite dans l'art de l'époque que nous exposons. Mais on a voulu, sans doute, peindre les angoisses du nouvel Adam et de la nouvelle Ève auprès des tableaux où nous avons vu la prévarication et les trompeuses espérances de nos premiers parents.

127. C'en est assez sur nos vitraux, bien qu'on y puisse trouver le sujet de beaucoup d'autres recherches encore. Mais il importe, pour mieux apprécier les verriers qui nous ont laissé ces œuvres, de voir comment d'autres ont traité la même matière. A la cathédrale de Rouen, dans un fenêtrage subdivisé avec une monotonie froide en trente-sept petits médaillons, dont le champ étroit ne permettait de rien développer, on n'a pas su faire autre chose que de disséminer à profusion des lambeaux décousus du récit de saint Luc. Condamné à une abondance stérile, par le tracé même dont il avait fait choix pour former le réseau de sa verrière, le peintre n'a pu aboutir qu'à fragmenter son sujet en parcelles sans lien; et, bien loin de réaliser quelque chose de semblable aux groupes d'idées et de formes qui donnent un aspect si large au Samaritain de Sens et de Bourges, il n'a pas même réussi à exposer nettement le fond de la parabole. Ses panneaux, réduits à une dimension qui

omnes peccaverunt ut Apostolus ait (Rom. V); sed non iste quem, ut jam dictum est, de Spiritu sancto Virgo concepit.

Alcim. Avit., *Poem.* III, 390, sqq. (Galland, X 772).

.....
Sed famulis tu redde tuis quod perdidit Adam;
Quodque tulit primum vitiatæ stirpis origo,
Ortu restituit melior jam vita secundo.
.....
Seminecem quondam miserans qui forte repertum
Projectumque via, quem sævi cæde latrones
Impositis cuncto spoliabant tegmine plagis.
Sed tu, Sancte, viam sacro dum coarctas curris,
Invenis allisum, nec præteris; insuper ægrum
Juxta carnis præterit sub tecta reportas.
Etc., etc.

Augustin., *serm.* CCLXIV, 5 (t. V, 1078). « . . . Dispensatio carnis Christi. . . fidelibus necessaria est, per quam tendant ad Dominum. . . . Ecce quod dico, fratres, credite Jesum Christum natum de Maria Virgine, crucifixum resurrexisse. . . . Putate ergo caritatem gallinæ illius (Matth. XXIII, 37) quæ protegit infirmitatem nostram; putate esse jumentum misericordis illius trans-euntis, in quod levavit languidum qui vulneratus erat. *Levavit enim illum, quo? In jumentum suum. JUMENTUM DOMINI CARO EST.* Etc. » Cs. Hraban., *de Universo*, VII, 8 (t. I, 123); c'est une amplification de saint Isidore (*Etymol.* XII, 1).—Bed., *in Luc.* X, 34 (t. V, 347).—Etc.

Ces preuves suffiront, sans doute; d'autant que dans les interprètes indiqués précédemment (n° 108, p. 192—194), on en trouvera la confirmation plus d'une fois.

(1) I Petr. II, 24. Cs. I Joann. III, 5.—Isai. LIII, 4—6, 12.—Etc.

Pseudo-Augustin., *serm.* CLIII (al. *de Temp.* 114), de Passione 4 (t. V, Append., p. 268). « Hodie Dominus noster in statera crucis pretium nostræ salutis appendit; et una morte universum mundum, sicut omnium conditor, ita omnium reparator absolvit. . . . Qui ergo non habebat peccata propria, digne delevit aliena: solus hic, pia victima, pro omnibus cecidit ut omnes levaret; et quia debitum solus non habuit, recte fœnus misericordiæ pro debitoribus erogavit. . . . In hac itaque die fides prophetice annun-

tiationis impleta est, ita dicentis (Isai. L, 6): *Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus, etc.* Suscepit mala nostra, ut tribueret bona sua.

« . . . Agnosce, homo, quantum valeas, et quantum debeas. Etc., etc. » Cs. Ambros., *in Luc.* (XXIII, 24, 25), libr. X, 165 (t. I, 1526).—Epiphani., *in Sepulcr. Chr.* (t. II, 274).—Ephraem, *Paran.* 74 (P. Syr., t. III, 545).—Etc.

(2) Cs. n° 115 (p. 202, 203), etc. Alcim. Avit., *Poem.* III, 20—23 (Galland, X, 769).

« Et tamen adveniet tempus quum crimina ligni
Per lignum sancti purgetur novissimus Adam,
Materiamque ipsam faciat medicamina vitæ
Quæ mors invaluit; leto delibere letum.
Etc. »

Il y aurait lieu à d'intéressantes et graves considérations si l'on voulait analyser et apprécier les formes du *cycle de la croix*, soit dans la littérature, soit dans les monuments figurés de l'art chrétien. Mais, encore une fois, il s'en faut beaucoup que j'aie la folle prétention d'épuiser la matière. Quand j'ometts des aperçus vastes et féconds, il ne faudra pas s'étonner si je garde le silence sur des faits dont l'explication ne demande qu'une très-légère connaissance du moyen âge. Ainsi, lorsque le prêtre et le lévite de l'Ancien Testament sont représentés par un prêtre et un diacre chrétiens, il n'est personne qui n'en saisisse le sens et même le motif. On sait bien que *levita* était l'équivalent de *diaconus* dans le latin de cette époque.

A Sens, comme sur les portes de bronze d'Hildesheim, on a consacré un panneau à la sentence de Pilate; et dans ces deux compositions on a fait intervenir près du juge un petit monstre qui paraît diriger ses pensées et ses paroles. Mais je ne puis entrer dans tous ces détails pour une verrière qui ne trouve place près de celle de Bourges qu'afin d'en faciliter l'explication. Quant à la visite des trois Marie au tombeau, ce que nous avons dit sur la rose de Lyon (n° 116, p. 205) peut assurément suffire; c'était un sujet cher au moyen âge (*Études* XVI, B; et XX, lancette 4), et dont la reproduction souvent répétée annonce qu'on y rattachait des pensées importantes.

n'admettait que de petites scènes étriquées, reçoivent à peine chacun deux personnages; en sorte que, dans ce tissu lâche et sans consistance, l'esprit suit avec quelque embarras le fil flottant de l'histoire (1).

A Chartres, les mouvements de l'ossature ont plus d'ampleur et de variété; ils sont les mêmes que dans l'Enfant prodigue de Bourges, et permettaient, par conséquent, de réunir des traits de symbolisme autour des faits saillants de la parabole. Le verrier a préféré peindre d'abord la parabole toute seule, et la faire suivre de son application à l'histoire de l'humanité. Mais, dans cette dernière partie, il laisse le développement incomplet, soit qu'il ait cru avoir fait assez en mettant sur la voie de l'interprétation; soit que, ne sachant pas se borner dans l'exposition des faits qu'il avait à produire, il ait atteint l'extrémité de son espace avant d'avoir pu franchir les premières données de sa matière; soit aussi, peut-être, que, trop inférieur à sa tâche, il l'ait tronquée en faisant de son mieux. Après trois médaillons accordés à la signature des cordonniers, il représente l'entretien de Notre-Seigneur avec le Pharisien, et divise en huit scènes les aventures du voyageur (*peregrinus*). Cette diffusion continue dans les diverses circonstances de la création, du péché et du châtement, qui sont partagées entre onze tableaux (2). Arrivé à ce point, il ne restait plus qu'un seul médaillon disponible; on y franchit tout d'un coup l'histoire du peuple de Dieu et de la rédemption. Sans doute, dans cette nécessité, c'était trancher le nœud avec assez de bonheur que de couronner toute la composition par le trône de Jésus-Christ pacificateur; mais il n'est personne, ce semble, qui ne donne la préférence aux conceptions des habiles maîtres dont nous avons expliqué et publié les œuvres dans ce chapitre.

(1) Il ne faut donc pas s'étonner si ces démembrements multipliés sans intelligence, et que l'on croirait adoptés à dessein pour désorienter le spectateur, ont réellement dépayés des hommes qui n'étaient pas toutefois dépourvus d'expérience. C'est ce qui est arrivé à E. H. Langlois du Pont-de-l'Arche, antiquaire trop peu au fait, il est vrai, des sources écrites qui dirigeaient le moyen âge, mais dont le zèle et les connaissances n'ont pas contribué peu à réhabiliter l'art de nos pères et particulièrement les vitraux peints. Dans son *Essai... sur la peinture sur verre* (Rouen, 1832, p. 31), décrivant les vitraux de la cathédrale de Rouen, il est arrêté par celui-ci, sans pouvoir donner d'autre explication que les paroles suivantes : « Fenêtre sans meneaux, offrant la vie d'un saint, peint dans presque tous les sujets en fort pauvre

équipage, nu de la tête à la ceinture, et monté à cheval. » Pour soupçonner qu'il ne s'agissait pas d'un saint, il aurait pu suffire de remarquer l'absence du nimbe, puisqu'on n'en voit pas dans cette verrière, si ce n'est lorsque Notre-Seigneur s'entretient avec le Pharisien, ou siège sur son trône entouré par les anges; mais il est évident que tout le tort n'est pas pour l'interprète; le peintre y a sa part, sans contredit.

(2) La pénitence et les malheurs d'Adam et d'Eve, avec le crime de Caïn, sont assurément des sujets importants et pleins d'instructions sérieuses; mais la suppression de tout ce qui pourrait rappeler l'ancienne Loi et le Calvaire, laisse ces peintures bien loin de celles que nous avons trouvées à Sens, à Lyon et à Bourges. Cf. n° 107, 115, 116, 120—126 (p. 192, 203—206, 210—218); etc.